

# Ministère de la Culture et de la Communication

## Plan ministériel Administration exemplaire Rapport 2016



Culture & développement  
durable



**1/**

**Présentation du PmAE du MCC**  
**14 actions recouvrant 24 indicateurs p5**

**Le PmAE, un plan ministériel pour tout le périmètre MCC p7**  
**Le PmAE, un plan intégré à la Stratégie-RSO du MCC p8**  
**Les 14 actions du PmAE du MCC p9**  
**Les 24 Indicateurs liés aux 14 actions p13**  
**Cartes d'identité des actions p15**

**2/**

**Rendu 2016**  
**sur l'exercice 2015 p21**

**Présentation p23**  
**Administration centrale p25**  
**Services déconcentrés p59**  
**Services à compétence nationale p71**  
**Établissements publics p83**

**3/**

**Le PmAE 2016 du MCC**  
**Éléments de bilans et de perspectives p97**

**Un suivi en Administration centrale consolidé p99**  
**La dynamique d'élargissement du périmètre p100**  
**Renforcer l'exemplarité du MCC : pistes de travail p101**



1/

## **Présentation du PmAE du MCC** **14 actions recouvrant 24 indicateurs**

<b>Le PmAE, un plan ministériel pour tout le périmètre MCC</b>	<b>p7</b>
<b>Le PmAE, un plan intégré à la Stratégie-RSO du MCC</b>	<b>p8</b>
<b>Les 14 actions du PmAE du MCC</b>	<b>p9</b>
<b>Les 24 Indicateurs liés aux 14 actions</b>	<b>p13</b>
<b>Cartes d'identité des actions</b>	<b>p15</b>



**Le PmAE, un plan ministériel pour tout le périmètre MCC**

La circulaire du Premier Ministre n°5769/SG du 17 février 2015 définit les principes du **Plan d'action interministériel « Administration exemplaire » pour l'environnement 2015-2020** (PAE).

Le PAE est un des éléments de la Stratégie nationale de Transition écologique vers un Développement durable (SNTEDD) et est axé sur le fonctionnement interne des administrations. Ce plan, transmis à l'ensemble des ministères pour sa mise en œuvre, fait l'objet d'un **suivi interministériel** pris en charge par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer (MEEM).

A partir de ces éléments, le ministère de la Culture et de la Communication (MCC), comme tous les ministères, a bâti son **Plan ministériel d'administration exemplaire (PmAE)** afin de planifier et de piloter à tous les niveaux les mesures concrètes de transition écologique et énergétiques adoptées, pour la période 2015-2020. Conformément à la circulaire du Premier Ministre, le PmAE du MCC cible de manière prioritaire les principaux impacts en matière environnementale du fonctionnement du ministère.

Le PmAE s'applique **dès 2015 aux administrations centrales, aux services déconcentrés et aux services à compétence nationale.**

Le PmAE a vocation à être élargi aux **établissements publics et opérateurs comprenant plus de 250 agents d'ici le 31 décembre 2016.** En 2015, environ 20 établissements entrent dans le champ d'application et environ dix sont proches du seuil (entre 200 et 250 agents).

Dans ce cadre, le MCC s'engage à intégrer **tous les établissements placés sous sa tutelle**, y compris ceux situés en deçà du seuil de 250 agents, dans la mise en œuvre des objectifs et indicateurs PmAE.

Le calendrier d'élargissement du périmètre est le suivant :

- 2016 : rendu obligatoire des indicateurs concernant l'année 2015 pour **les services d'administration centrale**, pour **les services déconcentrés** et pour **les services à compétence nationale** ; les établissements publics et opérateurs souhaitant et étant en capacité de rendre leurs indicateurs peuvent rejoindre immédiatement le périmètre opérationnel ;
- 2017 : rendu obligatoire des indicateurs concernant l'année 2016 pour **les établissements publics et opérateurs comprenant plus de 250 agents** ; les établissements publics et opérateurs non concernés par cette obligation mais souhaitant et étant en capacité de rendre leurs indicateurs peuvent rejoindre immédiatement le périmètre opérationnel ;

**Le PmAE, un plan intégré à la Stratégie-RSO du MCC**

- 2019 : rendu obligatoire des indicateurs concernant l'année 2018 pour **tous les établissements publics et opérateurs**.

Le MCC a fait le choix **d'intégrer son PmAE dans sa Stratégie ministérielle de Transition écologique vers un Développement durable (SmTEDD)**, qui est une Stratégie-RSO : **les actions du PmAE sont ainsi pleinement des actions Stratégie-RSO**. Cette intégration du PmAE dans la Stratégie-RSO témoigne des ambitions suivantes :

- Constituer un document de référence unique pour le ministère, regroupant l'ensemble des dimensions à l'œuvre dans le champ du développement durable ;
- Traiter de manière cohérente les impacts sociétaux, sociaux et environnementaux, dans une approche de responsabilité sociale des organisations (RSO) ;
- Souligner l'articulation entre le volet environnemental et les volets sociétal et social.

Dans la Stratégie-RSO, **le PmAE constitue pour l'essentiel le volet environnemental : les treize actions de ce volet sont ainsi des actions PmAE. Une action est intégrée au volet sociétal** et concerne le comportement socialement responsable du ministère comme acteur économique.

Le PmAE du ministère s'articule ainsi autour de **14 actions**. Ces 14 actions recouvrent **24 indicateurs**.

Les 14 actions constituant le PmAE du MCC sont regroupées selon cinq axes, qui sont aussi des axes de la Stratégie-RSO :

### Agir pour renforcer la cohésion sociale

Une société durable est une société capable de favoriser le lien social et de mettre en place les conditions du vivre ensemble. Le ministère de la Culture et de la Communication, par les politiques qu'il porte et les choix d'administration qu'il fait, a un rôle spécifique à jouer dans cette ambition.

Dans ce cadre, le ministère de la Culture et de la Communication s'engage à montrer l'exemple en se comportant en acteur économique et en employeur socialement responsable.

---

- **Action 1 : Se comporter en acteur économique socialement responsable**

Pour affirmer son engagement en faveur de comportements économiques socialement responsables, le ministère de la Culture et de la Communication s'engage pour confier une partie des prestations commandées par le biais des marchés publics à des personnes éloignées de l'emploi, soit en raison de difficultés particulières d'insertion soit du fait d'un handicap, chaque fois que l'objet du marché et le volume d'achat s'y prêtent. L'objectif du 2ème plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAPD) 2015-2020 est que 25 % des marchés passés en 2020 incluent une disposition sociale.

---

### Maîtriser les consommations d'énergies

Pour être durable, le cadre de vie doit concilier une exigence de qualité d'usage, à travers notamment les formes urbaines et architecturales, une conception ménageant équité et cohésion sociales et le respect du patrimoine bâti et naturel. Ces préoccupations sont, par essence, au centre même des missions du ministère de la Culture et de la Communication, chargé de l'architecture, des patrimoines et des institutions culturelles et créatives.

Ainsi, le ministère doit en particulier promouvoir la reconnaissance du patrimoine existant comme outil au service de la fabrication de la ville de demain, le bâti ancien ayant fait la preuve de sa durabilité et de sa capacité de résilience. La loi de 1977 posant le principe que « l'architecture est d'intérêt public », le ministère de la Culture et de la Communication s'emploie à valoriser l'architecture comme une composante essentielle de l'aménagement durable.

Les responsabilités du ministère dans le champ des métiers du patrimoine bâti sont ainsi importantes : le choix de construire, réutiliser ou réaffecter des bâtiments doit témoigner d'un souci de préservation et d'économie s'inscrivant totalement dans une démarche de développement durable. Les services du ministère, décideurs ou prescripteurs, peuvent et doivent jouer un rôle prépondérant dans la volonté de restaurer, réhabiliter ou construire durablement.

Dans cette perspective, la prise en compte des particularités des équipements culturels, de leurs formes architecturales, de leurs usages et modes d'utilisation le plus souvent très spécifiques, ainsi que de leur valeur patrimoniale, implique également des modalités d'amélioration adaptées qu'il s'agit de définir et promouvoir pour garantir l'intégration des enjeux du développement durable à ces équipements culturels.

---

- **Action 2 : Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser**

D'une manière générale, le suivi des actions visant à maîtriser les consommations d'énergie des services et établissements doit s'appuyer sur la connaissance des données permettant de mesurer l'impact environnemental de leur fonctionnement et de son évolution dans le temps.

- **Action 3 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti**

Le ministère de la Culture et de la Communication est l'utilisateur d'un parc immobilier important et varié pour loger ses services, à Paris et en région. La réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) passe par une plus grande sobriété énergétique de l'ensemble de ces bâtiments ; cette amélioration des performances doit s'effectuer dans le respect de la qualité architecturale et de l'esprit de la conception initiale du bâti.

---

### **Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables**

Les déplacements des agents du ministère de la Culture et de la Communication représentent un enjeu majeur dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées. Ils constituent également un enjeu très important en termes de conditions de travail, de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de développement durable.

La politique de déplacement du ministère doit tout d'abord permettre de garantir la qualité du service rendu par le ministère de la Culture et de la Communication en tous points du territoire, et le cas échéant, à l'international.

Il s'agit également d'améliorer les conditions de travail des agents, en tenant compte tant de la fatigue liée aux déplacements que des risques engendrés, notamment routiers.

Enfin, la politique de déplacement doit permettre d'optimiser l'organisation du travail au quotidien, en veillant d'une part à ce que le déplacement temporaire n'intervienne que lorsqu'il est strictement nécessaire et, d'autre part, à ce que ce temps passé en déplacement soit proportionné aux résultats qu'on en attend.

La politique de déplacement du ministère s'articule autour de quatre axes complémentaires : la généralisation de l'élaboration de plans de déplacements d'administration, la mise en place de plans visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence et donc, par là même, à diminuer la quantité de déplacements physiques, le développement de l'achat ou de l'utilisation de véhicules propres, le développement de l'écoconduite.

- 
- **Action 4 : Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration**
  - **Action 5 : Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence**
  - **Action 6 : Acheter ou utiliser des véhicules propres**
  - **Action 7 : Développer l'écoconduite**
- 

### **Économiser les ressources et promouvoir le recyclage**

Les coûts environnementaux de production d'eau, de métaux, de matières sont en croissance : émissions de polluants (dont les gaz à effet de serre), effets liés (pollution de l'air, de l'eau et des sols, changement climatique...), croissance importante de la production des déchets si aucune mesure n'est engagée. La surconsommation des ressources peut compromettre les équilibres des écosystèmes et la biodiversité.

Il est donc nécessaire de raisonner désormais en termes d'économie de matières, en adaptant la consommation de l'eau et des ressources naturelles au juste besoin et en veillant à la non-toxicité des produits qui circulent dans les bâtiments et les espaces verts publics.

L'économie des ressources et la promotion du recyclage doit s'appuyer sur une politique de limitation des déchets, de développement du recyclage ainsi que de l'économie circulaire et d'achat durable. En particulier,

la maîtrise des consommations de papier et d'eau représente un enjeu important pour les administrations qui se doivent d'être exemplaires.

---

- **Action 8 : Agir par le biais des politiques achats**
  - **Action 9 : Limiter les déchets et promouvoir le recyclage**
  - **Action 10 : Maîtriser les consommations de papier**
  - **Action 11 : Optimiser les consommations d'eau**
  - **Action 12 : Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture**
- 

### **Préserver la biodiversité**

Au-delà d'actions spécifiques, concernant des espaces naturels remarquables dont le ministère de la Culture et de la Communication est gestionnaire, la sensibilisation à la biodiversité et à son maintien doit concerner l'ensemble de ses agents.

---

- **Action 13 : Développer l'alimentation biologique**  
L'alimentation biologique doit être développée au sein du ministère en tant qu'enjeu de santé publique.
  - **Action 14 : Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti**  
Le ministère de la Culture et de la Communication est gestionnaire d'espaces naturels remarquables, notamment des jardins classés, des sites et des grands parcs historiques, qui contribuent à la préservation de la faune et de la flore et qui constituent, pour certains d'entre eux, de véritables conservatoires de la biodiversité de nos territoires. La préservation de la biodiversité au sein de ces ensembles qui présentent un caractère d'exemplarité doit donc être une ligne de force de l'action du ministère.
-

## Les 24 Indicateurs liés aux 14 actions

Le PmAE du MCC comprend **24 indicateurs** répartis ainsi :

- **une partie commune** à l'ensemble des administrations, avec des objectifs et des indicateurs communs à tous les ministères et faisant l'objet d'un suivi interministériel encadré ; cette partie commune comporte **15 indicateurs** partagés par l'ensemble des ministères, classés selon les catégories d'impact environnemental identifiées au niveau interministériel ; les deux premiers sont des indicateurs de procédure ;
- des objectifs et indicateurs complémentaires liés aux **spécificités du champ culturel et aux choix du MCC** et sur lesquels ce dernier a souhaité s'engager ; cette partie complémentaire comporte **9 indicateurs**.

Les **15 indicateurs communs**, classés selon les catégories d'impact environnemental identifiées au niveau interministériel, sont les suivants :

### Procédure

- Remise du bilan annuel en respectant le cadre méthodologique de l'instruction du 17 février 2015
- Pourcentage d'établissements publics et opérateurs intégrés au PmAE

### Économies d'énergies

- Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2 ;
- Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services
- Consommation annuelle moyenne d'énergie par m<sup>2</sup>

### Mobilité durable

- Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc
- Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration.

### Économie de ressources et réduction des déchets

- Quantité de déchets résiduels produits par agent
- Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs
- Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1
- Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté
- Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services

### **Préservation de la biodiversité**

- Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés
- Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâtis mettant en œuvre une gestion éco-responsable

### **Responsabilité sociale de l'État**

- Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020

Les **9 indicateurs complémentaires** liés aux spécificités du champ culturel et aux choix du MCC concernent trois catégories d'impact et sont les suivants :

### **Économies d'énergies : maîtriser les consommations d'énergies**

- Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année
- Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention

### **Mobilité durable : promouvoir une politique de déplacements écoresponsables**

- Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés
- Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA
- Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année

### **Économie de ressources et réduction des déchets : économiser les ressources et promouvoir le recyclage**

- Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale
- Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année
- Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)
- Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire

## Cartes d'identité des actions

Les 24 indicateurs permettant de suivre l'application du PmAE et d'en faire l'évaluation sont répartis entre les 14 actions, dont ils rendent compte. Les 14 actions sont pour leur part complémentaires les unes des autres et regroupées selon cinq axes structurants pour la Stratégie-RSO du ministère. Les **cartes d'identité suivantes permettent de mettre en évidence ces articulations.**

<b>Action PmAE</b>	<b>1</b>	<b>Se comporter en acteur économique socialement responsable</b>	
<b>Axe RSO</b>	Agir pour renforcer la cohésion sociale		
<b>Volet RSO</b>	Sociétal		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Sociétal/1-4		
<b>Actions PmAE liées</b>	-	Pas d'action PmAE liée ; les actions menées par le MCC relevant du champ social forment le Volet 2 de la Stratégie-RSO	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020
		Oui	

<b>Action PmAE</b>	<b>2</b>	<b>Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser</b>	
<b>Axe RSO</b>	Maîtriser les consommations d'énergie		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/1-1		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/1	Action 3 / Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	
<b>Indicateurs liés</b>	1/3	Suivi interministériel	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2
		Oui	
	2/3	Suivi interministériel	Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services
		Oui	
	3/3	Suivi interministériel	Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>
		Oui	

<b>Action PmAE</b>	<b>3</b>	<b>Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti</b>	
<b>Axe RSO</b>	Maîtriser les consommations d'énergie		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/1-2		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/1	Action 2 / Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	
<b>Indicateurs liés</b>	1/2	Suivi interministériel	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année
		Non	
	2/2	Suivi interministériel	Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention
		Non	

<b>Action PmAE</b>	<b>4</b>	<b>Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration</b>	
<b>Axe RSO</b>	Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/2-1		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/3	Action 5 / Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	
	2/3	Action 6 / Acheter ou utiliser des véhicules propres	
	3/3	Action 7 / Développer l'écoconduite	
<b>Indicateurs liés</b>	1/2	Suivi interministériel	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés
		Non	
	2/2	Suivi interministériel	Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA
		Non	

<b>Action PmAE</b>	<b>5</b>	<b>Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence</b>	
<b>Axe RSO</b>	Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/2-2		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/3	Action 4 / Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	
	2/3	Action 6 / Acheter ou utiliser des véhicules propres	
	3/3	Action 7 / Développer l'écoconduite	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année
		Non	

<b>Action PmAE</b>	<b>6</b>	<b>Acheter ou utiliser des véhicules propres</b>	
<b>Axe RSO</b>	Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/2-3		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/3	Action 4 / Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	
	2/3	Action 5 / Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	
	3/3	Action 7 / Développer l'écoconduite	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc
		Oui	

<b>Action PmAE</b>	<b>7</b>	<b>Développer l'écoconduite</b>	
<b>Axe RSO</b>	Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/2-4		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/3	Action 4 / Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	
	2/3	Action 5 / Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	
	3/3	Action 6 / Acheter ou utiliser des véhicules propres	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration
		Oui	

<b>Action PmAE</b>	<b>8</b>	<b>Agir par le biais des politiques achats</b>	
<b>Axe RSO</b>	Économiser les ressources et promouvoir le recyclage		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/3-1		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/4	Action 9 / Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	
	2/4	Action 10 / Maîtriser les consommations de papier	
	3/4	Action 11 / Optimiser les consommations d'eau	
	4/4	Action 12 / Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	
<b>Indicateurs liés</b>	1/3	Suivi interministériel	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté
		Oui	
	2/3	Suivi interministériel	Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale
		Non	
	3/3	Suivi interministériel	Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année
		Non	

<b>Action PmAE</b>	<b>9</b>	<b>Limiter les déchets et promouvoir le recyclage</b>	
<b>Axe RSO</b>	Économiser les ressources et promouvoir le recyclage		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/3-2		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/4	Action 8 / Agir par le biais des politiques achats	
	2/4	Action 10 / Maîtriser les consommations de papier	
	3/4	Action 11 / Optimiser les consommations d'eau	
	4/4	Action 12 / Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	
<b>Indicateurs liés</b>	1/2	Suivi interministériel	Quantité de déchets résiduels produits par agent
		Oui	
	2/2	Suivi interministériel	Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs
		Oui	

<b>Action PmAE</b>	<b>10</b>	<b>Maîtriser les consommations de papier</b>	
<b>Axe RSO</b>	Économiser les ressources et promouvoir le recyclage		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/3-3		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/4	Action 8 / Agir par le biais des politiques achats	
	2/4	Action 9 / Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	
	3/4	Action 11 / Optimiser les consommations d'eau	
	4/4	Action 12 / Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	
<b>Indicateurs liés</b>	1/2	Suivi interministériel	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1
		Oui	
	2/2	Suivi interministériel	Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)
		Non	

<b>Action PmAE</b>	<b>11</b>	<b>Optimiser les consommations d'eau</b>	
<b>Axe RSO</b>	Économiser les ressources et promouvoir le recyclage		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/3-4		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/4	Action 8 / Agir par le biais des politiques achats	
	2/4	Action 9 / Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	
	3/4	Action 10 / Maîtriser les consommations de papier	
	4/4	Action 12 / Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services
		Oui	

<b>Action PmAE</b>	<b>12</b>	<b>Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture</b>	
<b>Axe RSO</b>	Économiser les ressources et promouvoir le recyclage		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/3-5		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/4	Action 8 / Agir par le biais des politiques achats	
	2/4	Action 9 / Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	
	3/4	Action 10 / Maîtriser les consommations de papier	
	4/4	Action 11 / Optimiser les consommations d'eau	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire
		Non	

<b>Action PmAE</b>	<b>13</b>	<b>Développer l'alimentation biologique</b>	
<b>Axe RSO</b>	Préserver la biodiversité		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/4-1		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/1	Action 14 / Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés
		Oui	

<b>Action PmAE</b>	<b>14</b>	<b>Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti</b>	
<b>Axe RSO</b>	Préserver la biodiversité		
<b>Volet RSO</b>	Environnemental		
<b>Nomenclature RSO</b>	V.Env/4-2		
<b>Actions PmAE liées</b>	1/1	Action 13 / Développer l'alimentation biologique	
<b>Indicateurs liés</b>	1/1	Suivi interministériel	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable
		Oui	



**2/**  
**Rendu 2016**  
**sur l'exercice 2015**

**Présentation p23**

**Administration centrale p25**  
Indicateurs p26  
Annexes 1 à 6 p30

**Services déconcentrés p59**  
DRAC Centre-Val de Loire p60  
DRAC Bretagne p64  
DAC Guadeloupe p68

**Services à compétence nationale p71**  
Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) 72  
Musée des Plans-Reliefs 75  
Archives nationales 78

**Établissements publics p83**  
École nationale supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V) 84  
Musée du Louvre 87  
Universcience 92



---

## Présentation

---

Élaboré suivant la circulaire du Premier Ministre n°5769/SG du 17 février 2015 qui définit les principes du Plan d'action interministériel « Administration exemplaire » pour l'environnement 2015-2020 (PAE), le Plan ministériel Administration exemplaire (PmAE) du ministère de la Culture et de la Communication (MCC), adopté fin 2015, a été transmis par une note du 5 février 2016 de M. Christopher Miles, Secrétaire général du MCC, à l'ensemble des services concernés relevant du périmètre du ministère : Directions générales, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Services à compétence nationale, Directions régionales des affaires culturelles, établissements publics.

Le PmAE du MCC s'applique dès 2015-2016 aux administrations centrales, aux services déconcentrés et aux services à compétence nationale ; il a vocation à être élargi aux établissements publics et opérateurs comprenant plus de 250 agents d'ici le 31 décembre 2016. Dans ce cadre, le MCC s'est engagé à intégrer tous les établissements placés sous sa tutelle, y compris ceux situés en deçà du seuil de 250 agents, dans la mise en œuvre des objectifs et indicateurs PmAE.

Pour 2016, le rendu des indicateurs concernant l'année 2015 était donc obligatoire pour les services d'administration centrale, pour les services déconcentrés et pour les services à compétence nationale ; les établissements publics et opérateurs souhaitant et étant en capacité de rendre leurs indicateurs pouvaient rejoindre immédiatement le périmètre opérationnel.

Les rendus effectifs, classés par catégories de services et réunis dans le présent rapport, page 25 et suivantes, sont :

- **Administration centrale**
- **Services déconcentrés**
  - DRAC Centre-Val de Loire
  - DRAC Bretagne
  - DAC Guadeloupe
- **Services à compétence nationale**
  - Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)
  - Musée des Plans-Reliefs
  - Archives nationales
- **Établissements publics**
  - École nationale supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V)
  - Musée du Louvre
  - Universcience

---

## Administration centrale

---

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires	
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>				
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	14,8 %	Un tableau détaillant les actions menées est donnée en annexe. <b>(Annexe 1)</b>
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>				
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Non connu pour 2015	Les dernières données ont été établies en 2013 ; la prochaine campagne triennale est programmée pour 2016 et permettra donc un bilan pour 2017.
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	10 173 634 kWh	Un complément concernant les indicateurs fluides est donné en annexe.  Cette donnée comprend l'électricité, l'eau glacée et la vapeur. <b>(Annexe 2)</b>
		Consommation annuelle moyenne d'énergie kWh par m <sup>2</sup>	Site Bons-Enfants : <b>228,79</b> Site Valois : <b>149,90</b> Site Pyramides : <b>158,51</b> Site Beaubourg : <b>67,57</b> Site 61 Richelieu : <b>149,20</b>	Données pour des espaces tertiaires, qui ne comprennent pas le plateau informatique de St Cyr dont le ratio est évalué à 9178 kWh/m <sup>2</sup> et est donc difficilement comparable.
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	Aucun en 2015	Les audits énergétiques de l'ensemble des sites de l'AC ont été réalisés en 2011.
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	Site Bons-Enfants : <b>+9,57 %</b> Site Valois : <b>-5,66 %</b> Site Pyramides : <b>+8,90 %</b> Site Saint-Cyr : <b>-16,42 %</b> Site Beaubourg : <b>+7,94 %</b> Site 61 Richelieu : <b>-4,49 %</b>  <b>Total : -15,20 %</b>	La baisse globale est principalement liée à la réduction des puissances du chauffage électrique sur le site de St Cyr.

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>				
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	1/1	Un PDA a été adopté en 2014 pour tout le périmètre de l'AC
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	Non renseignée	Information méconnue pour l'Administration centrale
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	<p><i>Nombre de demi-journées ouvrées cumulées de 3h30 d'utilisation de la visioconférence en AC : 41,7</i></p> <p><i>Nombre théorique de demi-journées d'utilisation de la visioconférence en AC : 1824</i></p> <p>L'utilisation des installations de visioconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans la période de référence est de <b>2,3%</b></p>	<p>Suite à des changements d'équipements, seules les données à compter du 12/10/15 sont disponibles ; <b>la période de référence retenue va donc du 12/10/15 au 31/12/15.</b></p> <p>Afin de mieux rendre compte de la réalité de l'utilisation des équipements de visioconférence, l'indicateur utilisé pour l'exercice 2015 qui se limite à l'administration centrale est appelé à évoluer dès l'exercice prochain (rendu 2017 sur des données 2016) ; une notice donnée en annexe à titre d'exemple montre les pistes de réflexion concernant la construction du nouvel indicateur 2016-2017.</p> <p><b>(Annexe 3)</b></p>
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	<p><i>Le parc automobile d'administration centrale 2015 est composé de 28 véhicules.</i></p> <p>Entre 2013 et 2015, ont été achetés : véhicules électriques : <b>2</b> véhicules hybrides : <b>8</b></p>	<p>Le parc automobile d'administration centrale était composé de 39 véhicules en 2014 et de 28 véhicules en 2015.</p> <p>En parallèle de cette politique de réduction du parc,</p>

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
				<p>une politique d'acquisition de véhicules propres de petit gabarit a été mise en place depuis 2013.</p> <p>Cette politique articulée (réduction du parc et acquisition de véhicules propres) sera poursuivie en 2016 et dans les années suivantes.</p>
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	0	44 agents d'administration centrale bénéficient d'une autorisation de conduite d'un véhicule administratif ; il est prévu que ces agents bénéficient d'une formation à l'éco-conduite en 2016 et 2017.
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	18 900 ramettes x 2,5kgs = <b>47 T</b> de papier recyclé acheté, y compris le carton, pour 113 T de papier acheté	
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	<b>25 %</b>	Un tableau détaillant les actions menées est donnée en annexe <b>(Annexe 4)</b>
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	<b>0</b>	Le processus de mise en œuvre est en cours en 2016.
9	Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	<b>113 T</b> de papiers compris archives et cartons recyclés, valorisées en 3121 hectolitres d'eau économisés et 1770 arbres sauvés	
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	<b>1/1</b>	Valorisation des biodéchets par méthanisation.
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	<b>- 19,57 %</b>	2014 : 23 500 2015 : 18 900
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de	<b>100 %</b>	Tous les agents de l'administration centrale disposent d'un réceptacle spécifique pour le

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
		reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)		papier.
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	19 257 m3	
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	4 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier</li> <li>• Stand réutilisable</li> <li>• Exposition Secondes Vies</li> <li>• Groupe de travail AGREE</li> </ul>	Un descriptif synthétique des actions menées est donné en annexe. <b>(Annexe 5)</b>
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	94 858€ de produits biologiques sur 618 779€ de produits achetés, soit 15,33% HT	Les distributeurs automatiques contiennent uniquement des produits issus du commerce équitable mais non biologiques.  Une démarche globale a été entamée dès 2008 et est décrite dans une annexe jointe.  <b>(Annexe 6)</b>
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	1 site : Bons enfants : désinsectisation de l'espace vert par prolifération de coccinelles.	Des projets sont en cours de réflexion au ministère concernant la biodiversité.

## Annexe 1

### Détail des objets des marchés de 90 000 € HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020 et des actions menées

- |   |  |
|---|--|
| Nettoyage des locaux (AC, DRAC IDF, STAP gérés par la DRAC IDF)   | > Intégration d'une clause d'insertion sociale (1800 heures)   |
| Restauration collective du personnel  | > Intégration d'une clause d'insertion sociale (330 heures)  |
| Fourniture et livraison de plateaux-repas   | > Les prestations de traiteurs ont été scindées en deux procédures afin de réserver à trois Esat la fourniture des plateaux repas.<br>Procédure réservée passée en application de l'article 15 du CMP. |
| Acquisition, location- maintenance de solutions d'impression et exécution de prestations associées (SOLIMP) | > Accord- cadre conclu par l'UGAP intégrant une clause d'insertion sociale   |
| Téléphonie mobile   | > Accord- cadre conclu par l'UGAP intégrant une clause d'insertion sociale   |
| - Déplacements des agents (2 lots)  | > Accord- cadre conclu par le SAE intégrant une clause d'insertion sociale   |

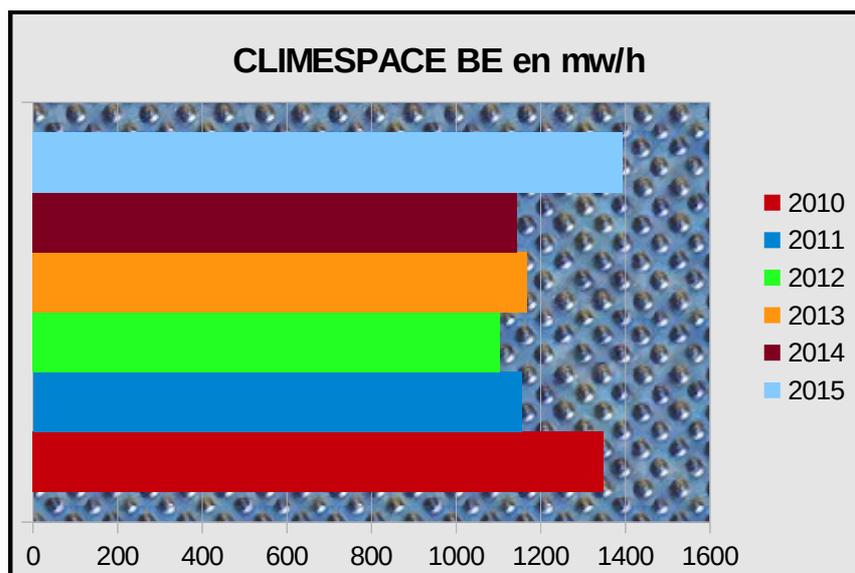
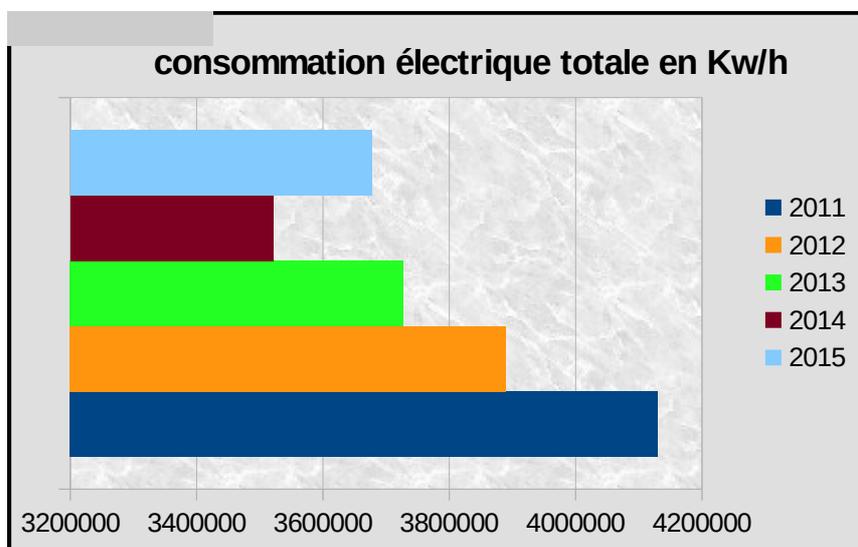
## Annexe 2

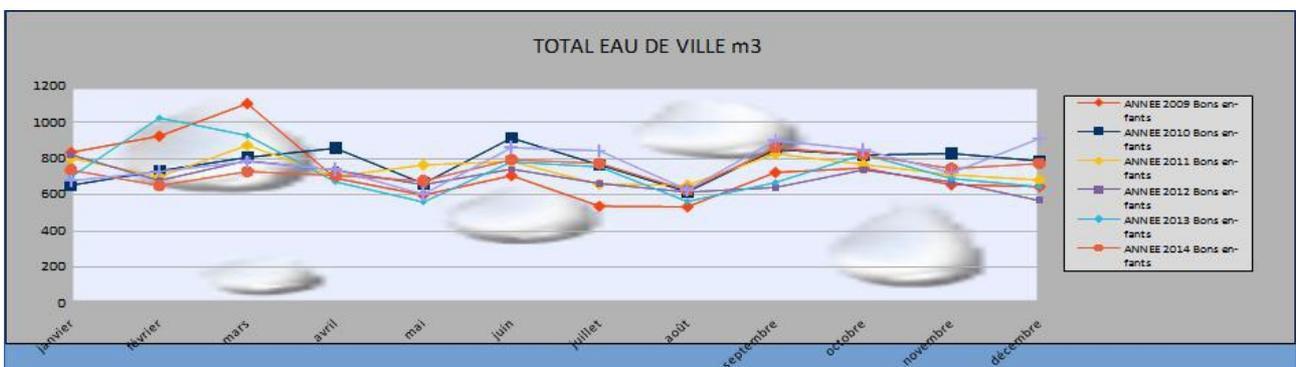
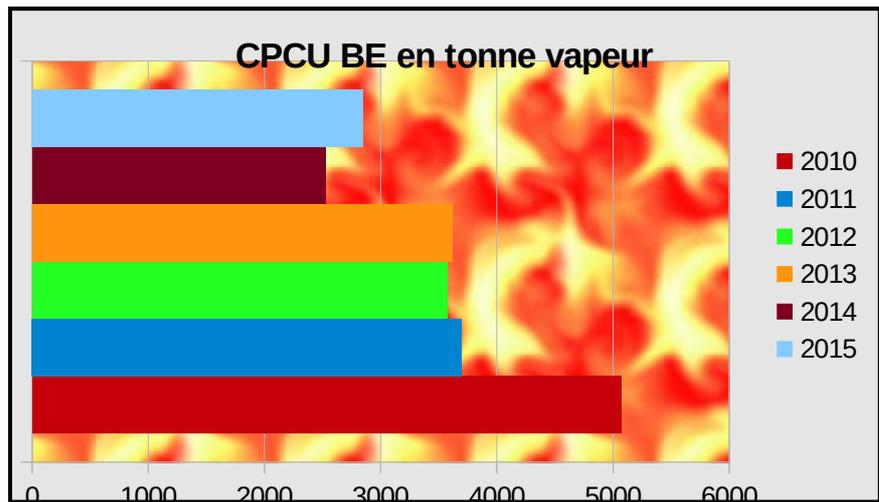
### Indicateurs des fluides par site de l'administration centrale

#### 1/ SITE BONS-ENFANTS

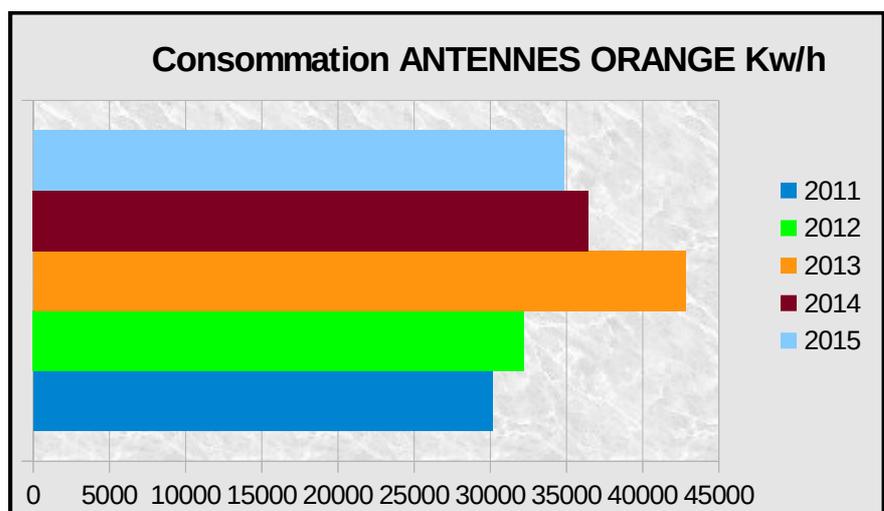
---

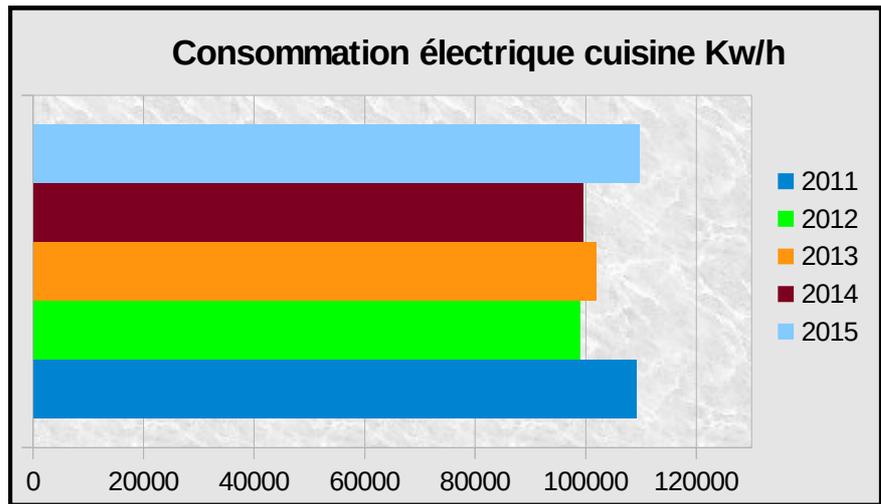
Comptages principaux :





**Comptages secondaires :**

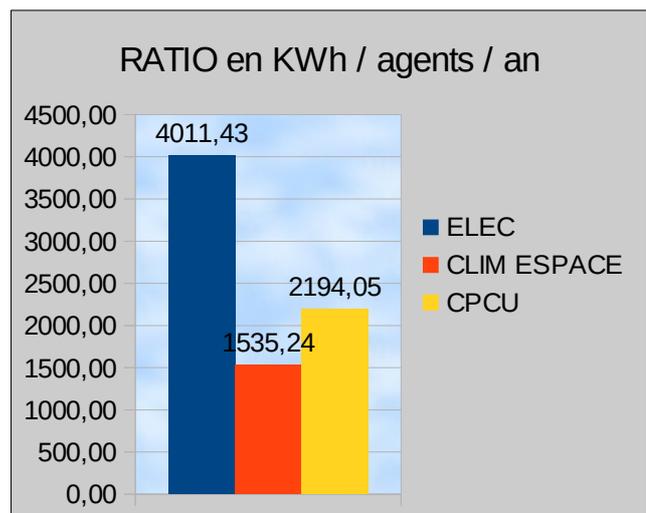
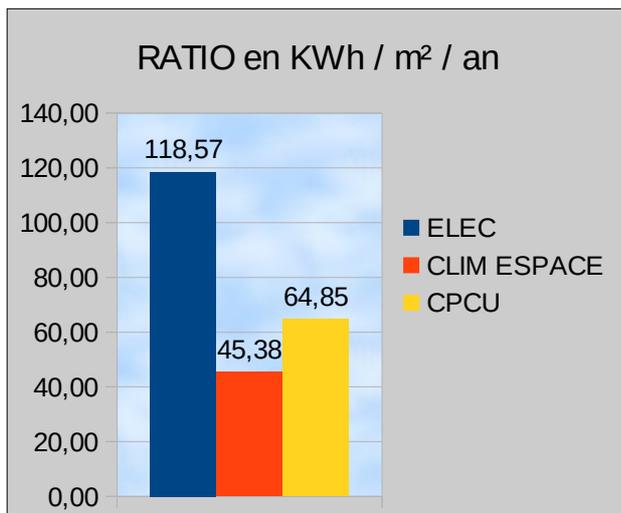


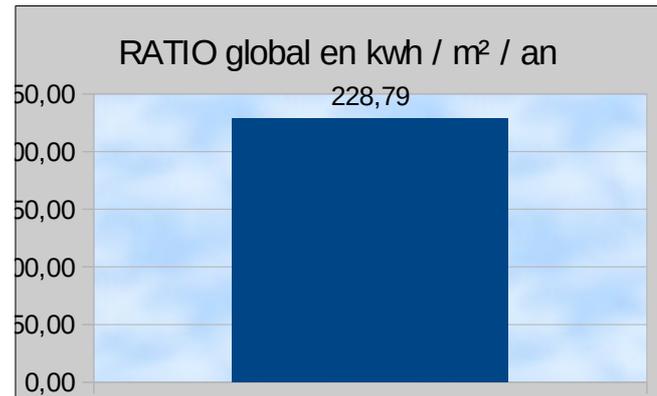
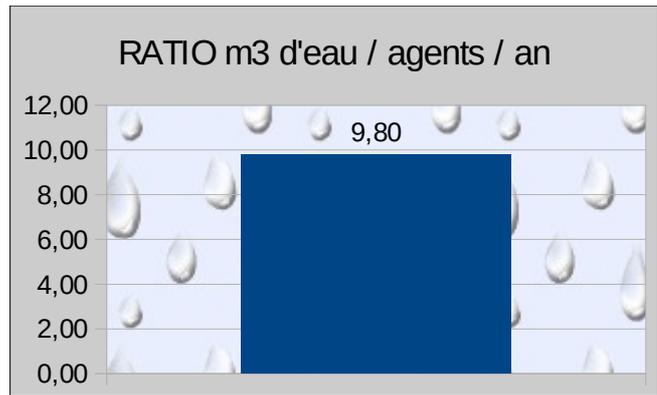
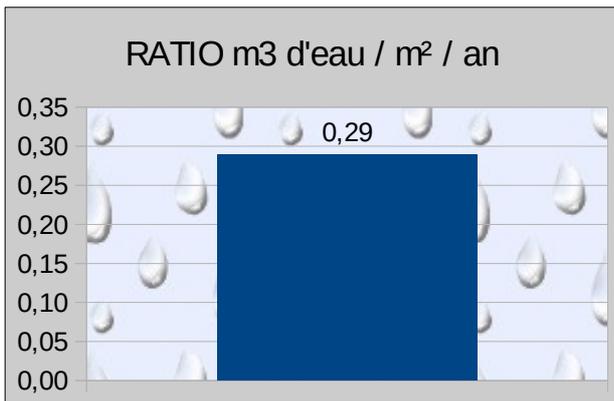


**Ratios 2015 :**

	Conso	Unités	Conversion en KW	m <sup>2</sup>	Nbre agent	Ratio Kw/h / m <sup>2</sup>	Ratio/ Kw/h / agent	TOTAL Kw/h/m <sup>2</sup>	TOTAL Kw/h/agent
<b>ELEC</b>	3642379	Kwh	3642379	30720	908	119	4011	228,79	7740,73
<b>CLIM ESPACE</b>	1394	Mwh	1394000			45,38	1535,24		
<b>CPCU</b>	2846	tonne vapeur	1992200			64,85	2194,05		
<b>EAU</b>	8894					0,29	9,80		

NOTA : ratios sans la consommation des antennes





### Informations de production :

**Mode de chauffage :** le bâtiment des Bons Enfants est chauffé pour 30 % par des centrales de traitement d'air et des ventilo-convecteurs. Les centrales de traitement sont équipées de batterie chaudes hydrauliques alimentées depuis la production CPCU. Les ventilos convecteurs sont équipés de batteries électriques.

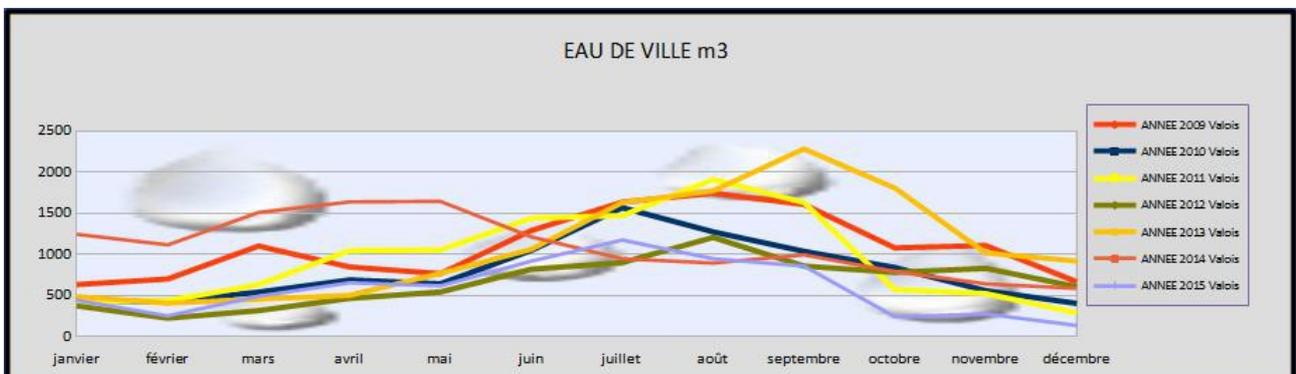
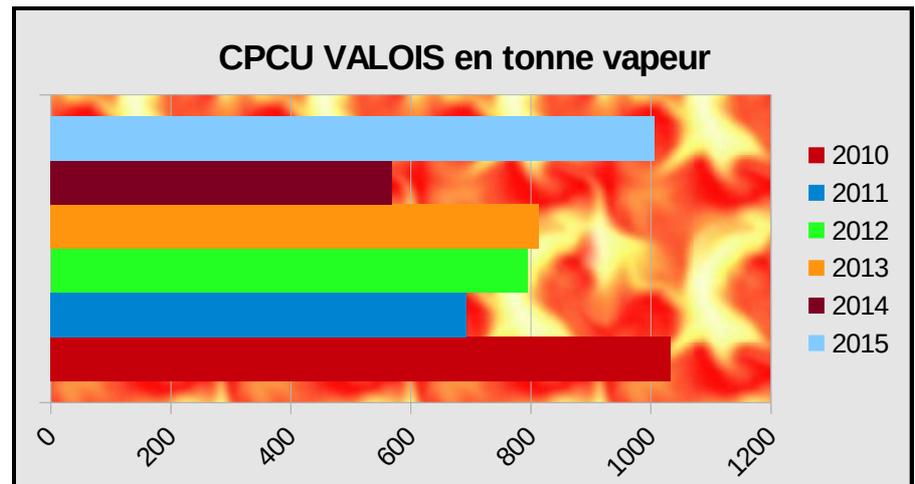
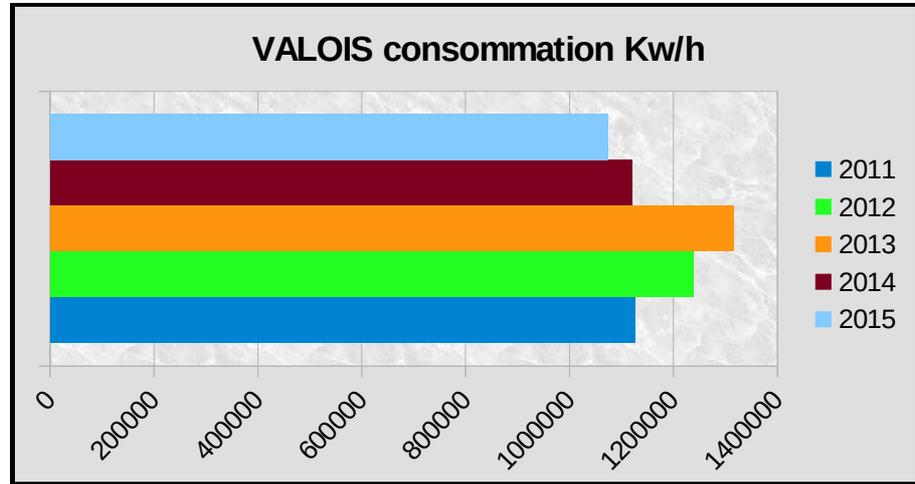
**Mode de refroidissement :** la production de froid est faite depuis une sous station CLIMESPACE, cette dernière alimente les centrales de traitement d'air et Les ventilo-convecteurs. Le point de consigne des bureaux est de maintenir 26 °c dans les bureaux.

**Production ECS :** deux méthodes pour produire de l'eau chaude sanitaire :

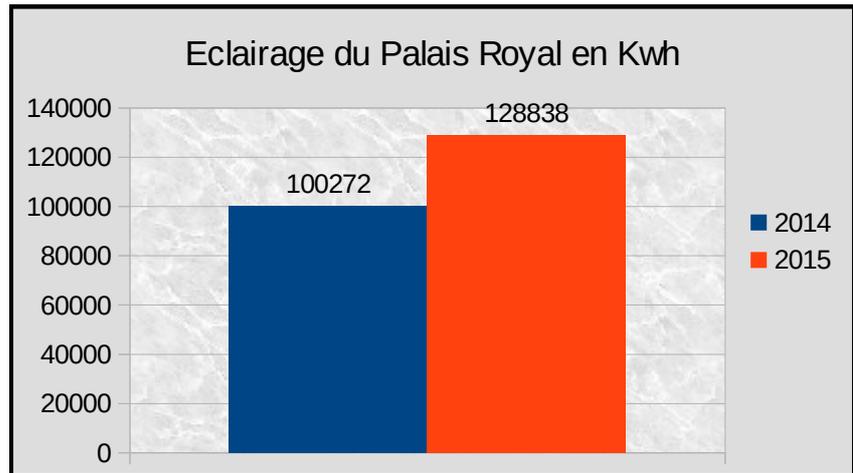
- concernant le restaurant l'eau chaude sanitaire est produite depuis la sous station CPCU
- pour les blocs sanitaires l'eau chaude sanitaire est produite depuis des ballons électriques.

## 2/ SITE VALOIS

Comptages principaux :



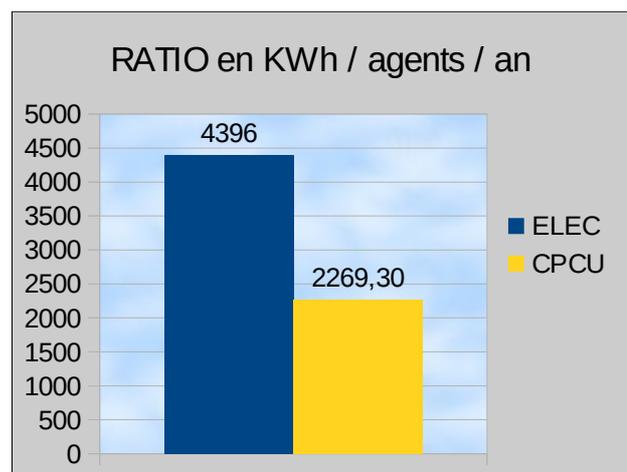
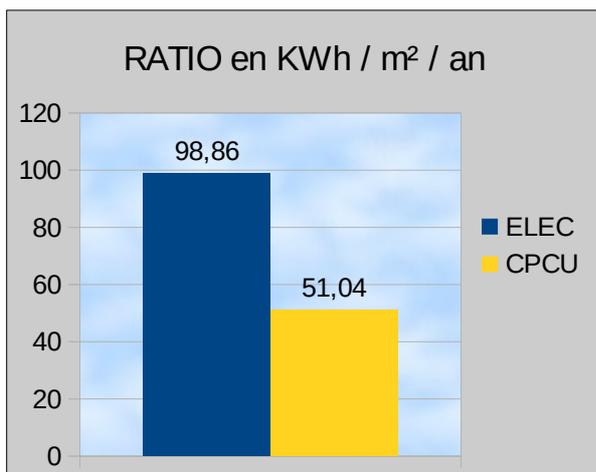
Sous-comptages :

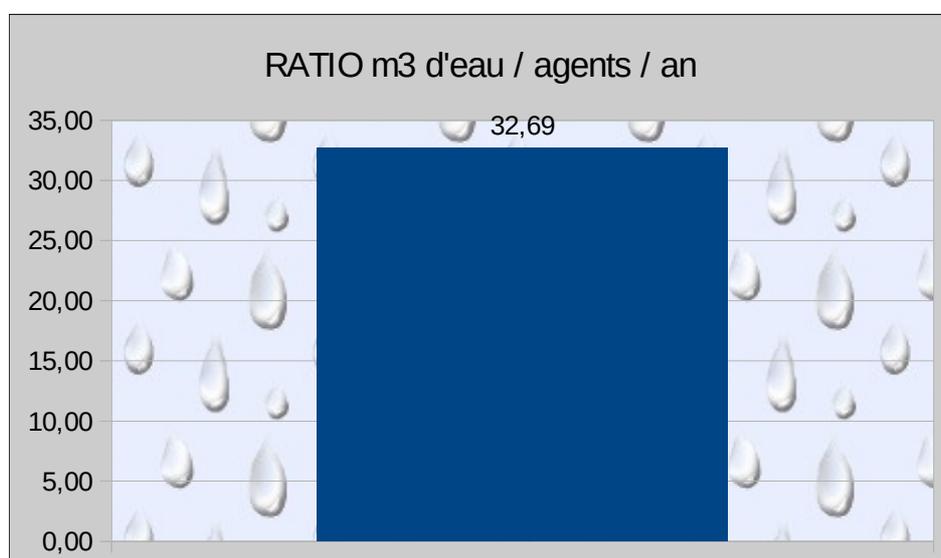
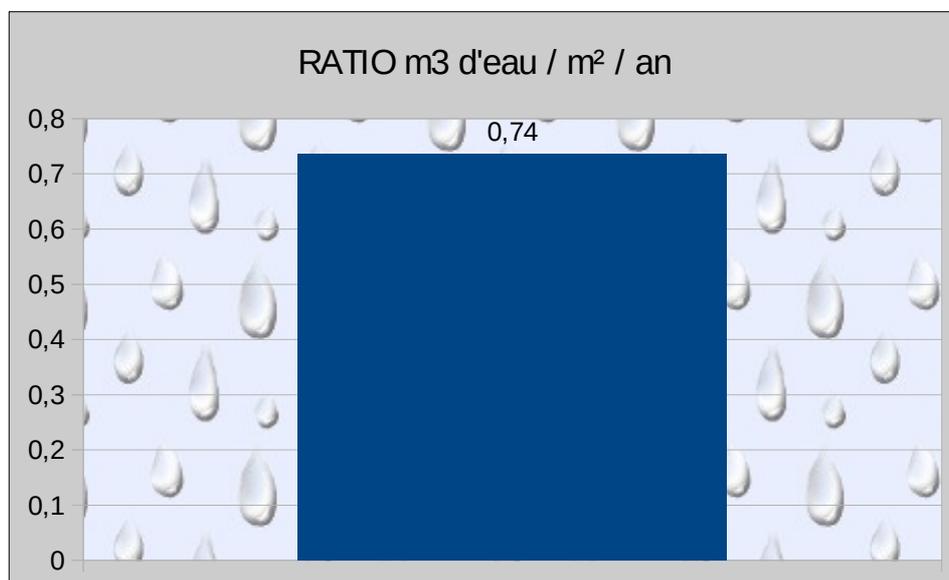


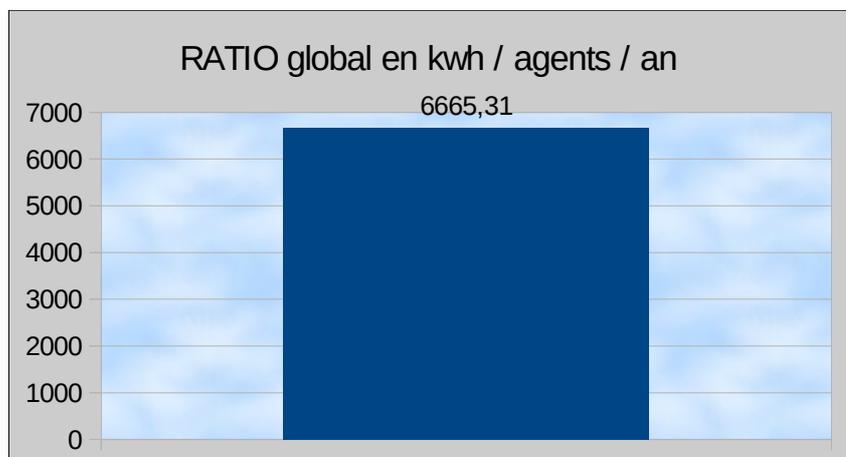
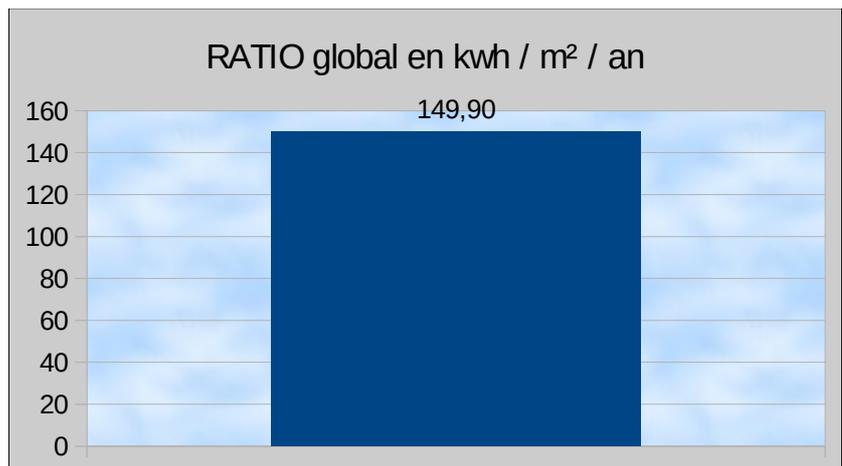
Ratios 2015 :

	Conso	Unités	Conversion en KW	m <sup>2</sup>	Nbre agent	Ratio Kwh / m <sup>2</sup>	Ratio/ Kwh / agent	TOTAL Kwh/m <sup>2</sup>	TOTAL Kwh/agent
<b>ELEC</b>	945141	Kwh	1073979	9560	215	99	4396	149,90	6665,31
<b>CPCU</b>	697	tonne vapeur	487900			51,04	2269,30		
<b>EAU</b>	7029	m <sup>3</sup>				0,74	32,69		

NOTA : ratios sans la consommation des éclairages du Palais Royal







### Informations de production :

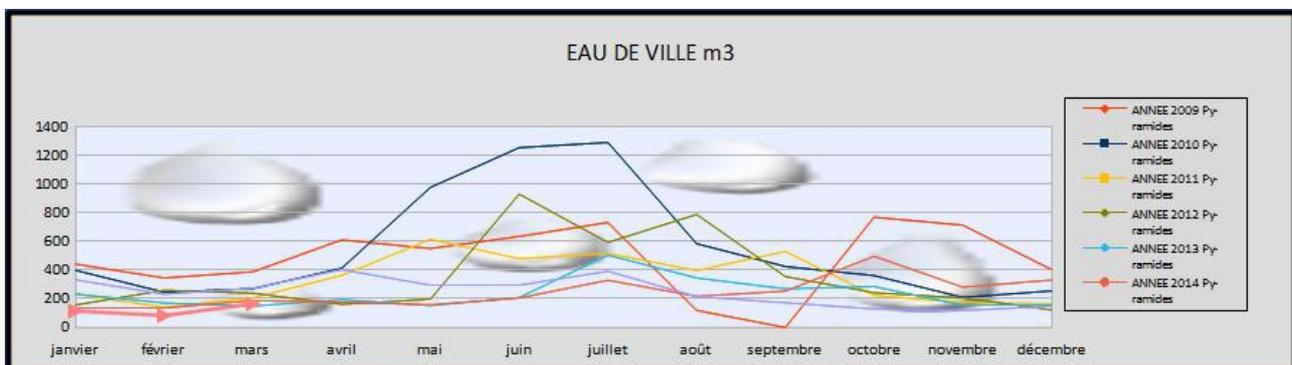
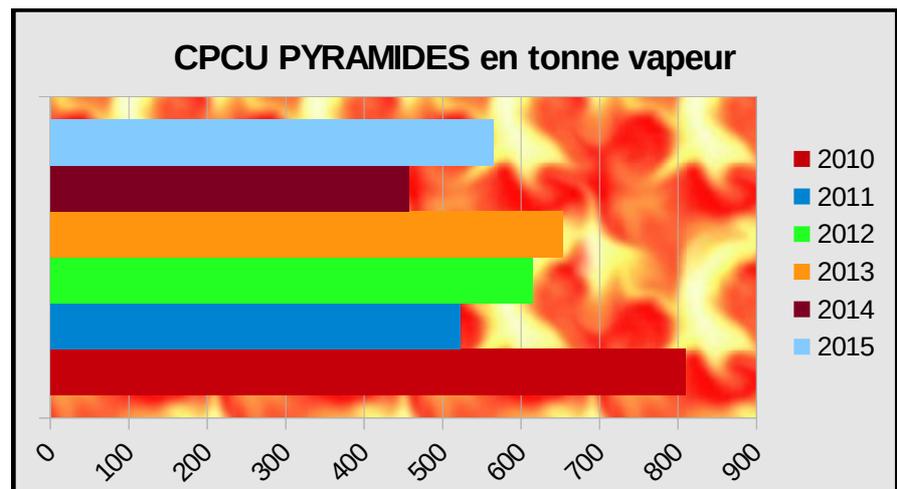
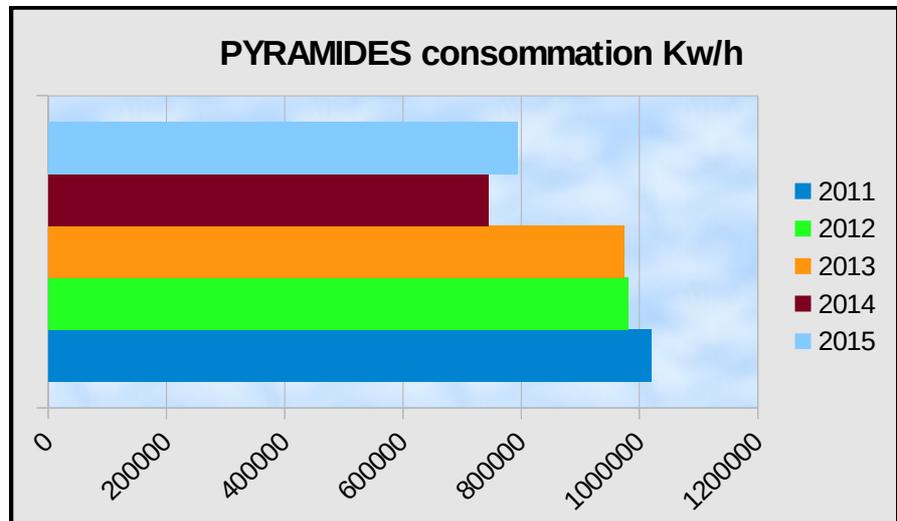
Mode de chauffage : le bâtiment est entièrement chauffé par la production CPCU

Mode de refroidissement : Certains espaces sont climatisés depuis une production froid à la comédie Française

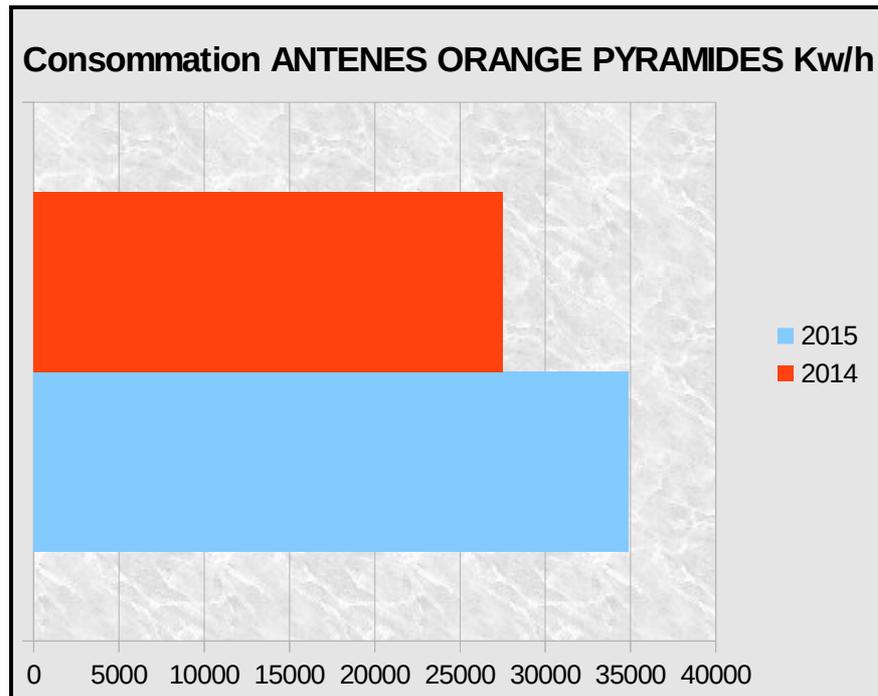
Production ECS : l'eau chaude sanitaire est produite depuis des ballons électriques

### 3/ SITE PYRAMIDES

Comptages principaux :



Sous-comptages :

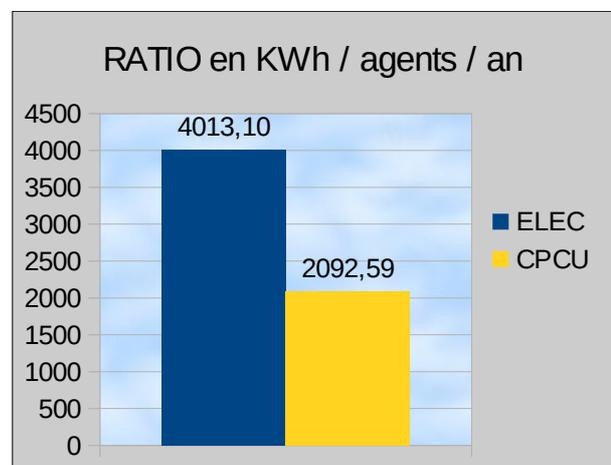
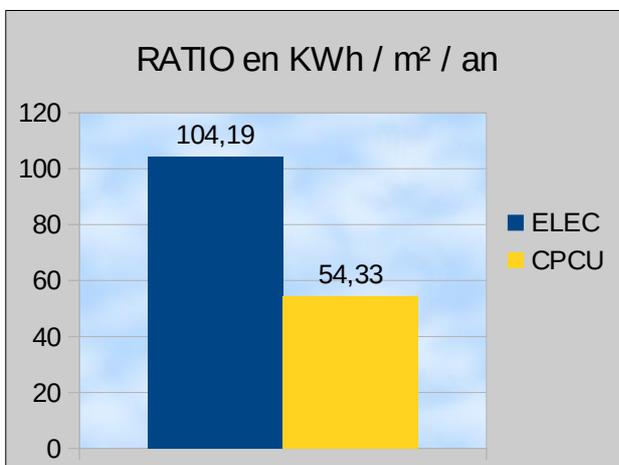


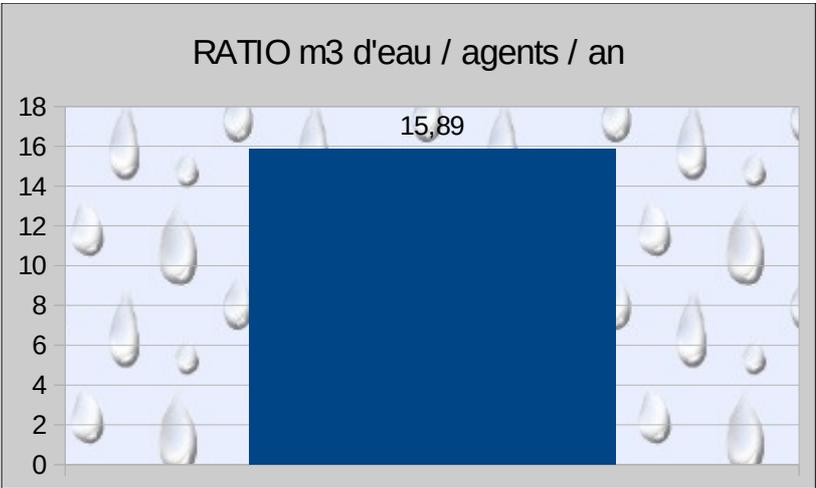
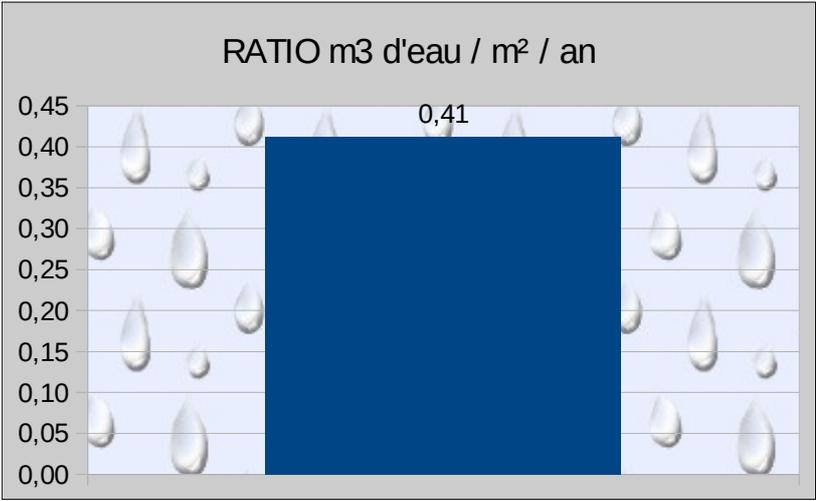
Nota : augmentation de 7 335 Kw/h

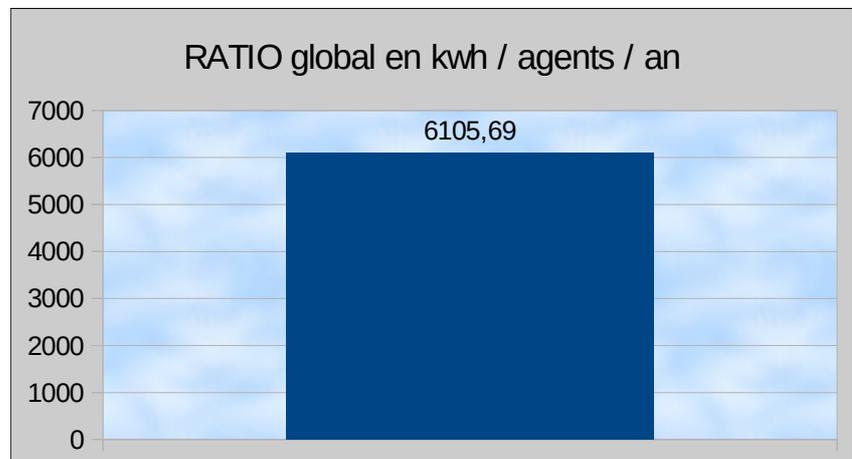
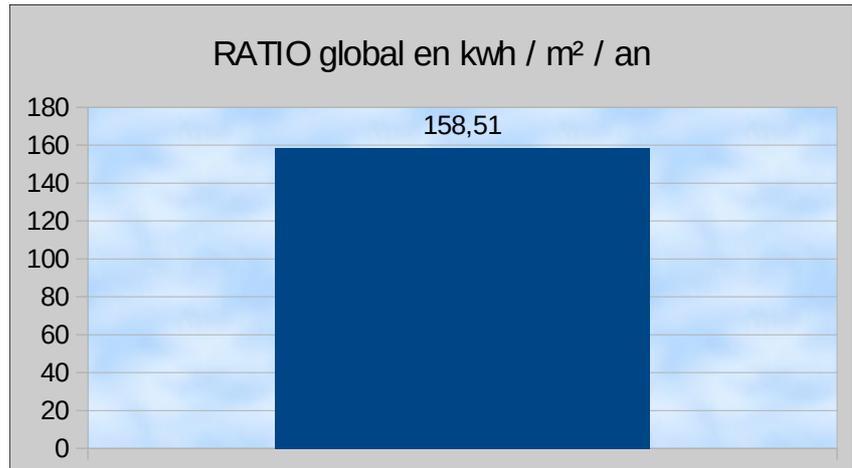
Ratios 2015 :

	Conso	Unités	Conversion en KW	m <sup>2</sup>	Nbre agent	Ratio Kwh / m <sup>2</sup>	Ratio/ Kwh / agent	TOTAL Kwh/m <sup>2</sup>	TOTAL Kwh/agent
<b>ELEC</b>	758476	Kwh		7280	189	104	4013	158,51	6105,69
<b>CPCU</b>	565	tonne vapeur	395500	7280	189	54,33	2092,59		
<b>EAU</b>	3003	m <sup>3</sup>				0,41	15,89		

NOTA : ratios sans la consommation des antennes







### Informations de production :

Mode de chauffage : le bâtiment est entièrement chauffé par la production CPCU

Mode de refroidissement : les locaux sont climatisés depuis une production sur site (remplacée en 2015)

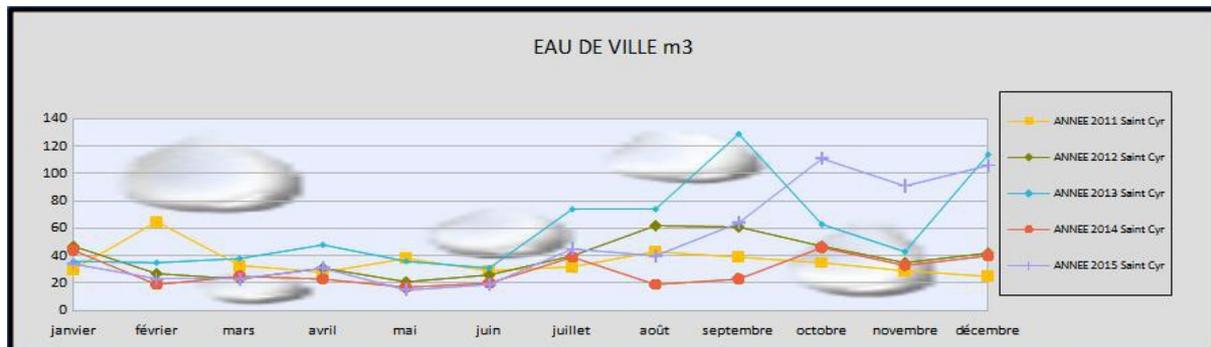
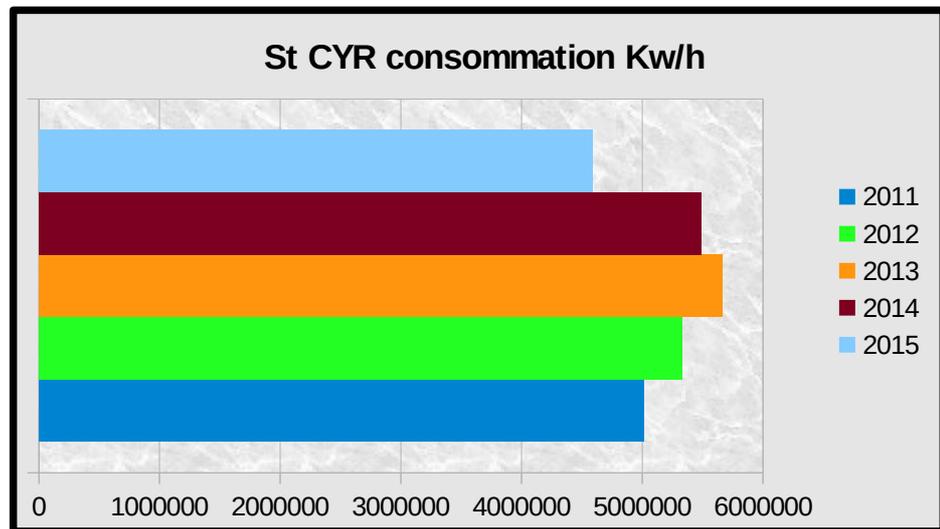
Production ECS : l'eau chaude sanitaire est produite depuis des ballons électriques

Informations : des travaux ont été réalisés en 2015 :

- remplacement de la production froid, enlèvement des tours de refroidissement remplacées par des DRY (implique moins de consommation d'eau et enlèvement du risque légionelle)
- installation d'une GTB
- remplacement des sources lumineuses dans les espaces de circulation

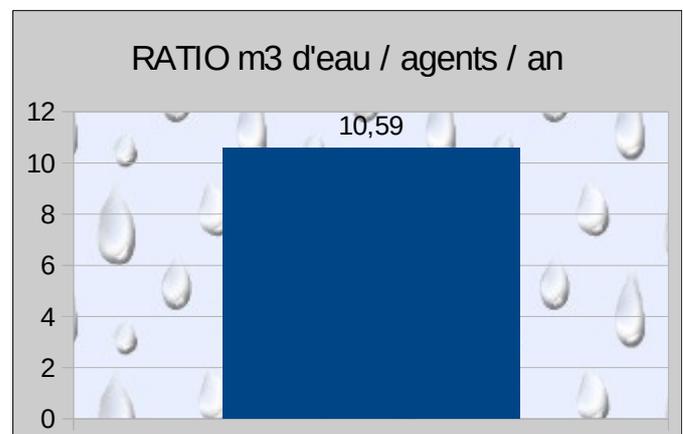
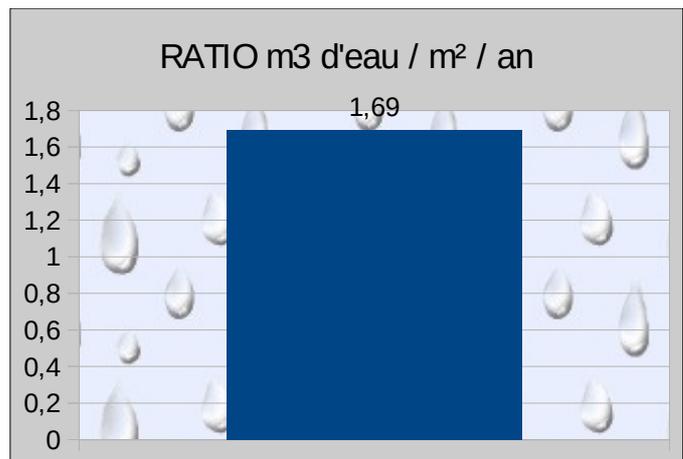
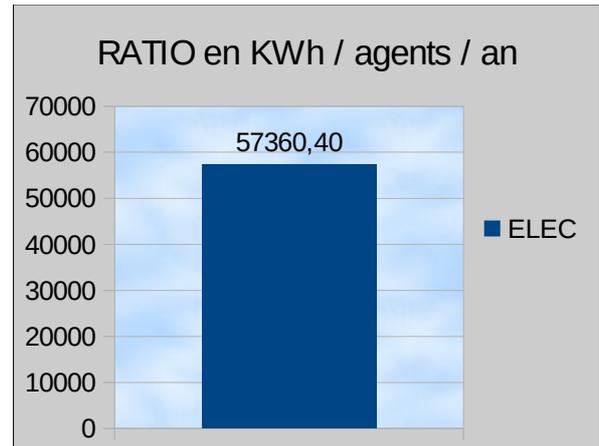
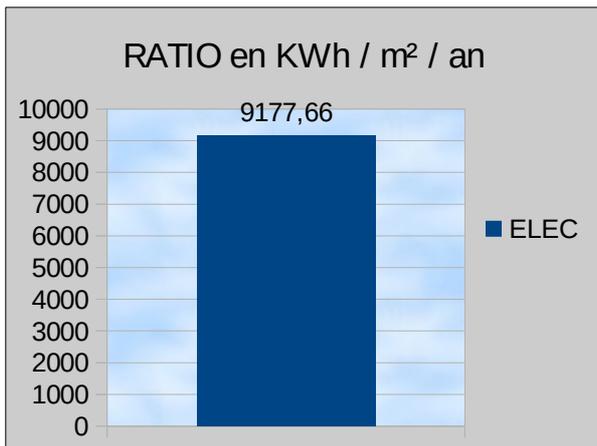
## 4/ SITE SAINT CYR

### Comptages principaux :



### Ratios 2015 :

	Conso	Unités	Conversion en KW	m <sup>2</sup>	Nbre agent	Ratio Kwh / m <sup>2</sup>	Ratio/ Kwh / agent	TOTAL Kwh/m <sup>2</sup>	TOTAL Kwh/agent
<b>ELEC</b>		Kwh	4588832	500	80	9178	57360		
<b>EAU</b>	847	m <sup>3</sup>		500	80	1,69	10,59		



### Informations de production :

Le bâtiment du centre de calculs n'est pas en exploitation tertiaire mais en salle informatique.

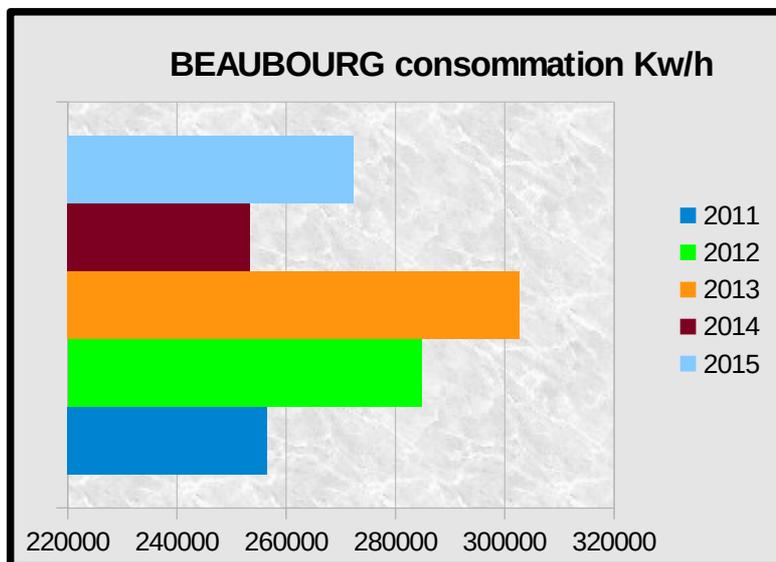
Mode de chauffage : le chauffage est produit depuis une chaudière électrique, certains bureaux sont chauffés par des radiateurs électriques radiants.

Mode de refroidissement : Le plateau informatique est climatisé depuis des CTA via une production d'eau glacée sur site.

Production ECS : l'eau chaude sanitaire est produite depuis des ballons électriques.

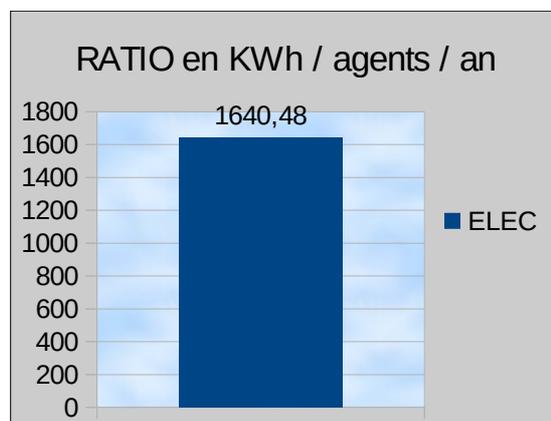
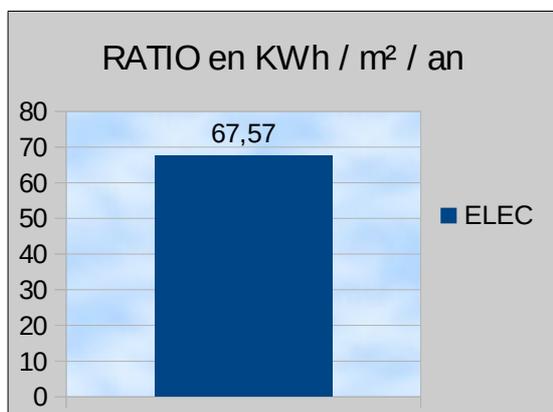
## 5/ SITE BEAUBOURG

### Comptages principaux :



### Ratios 2015 :

	Conso	Unités	Conversion en KW	m <sup>2</sup>	Nbre agent	Ratio Kw/h / m <sup>2</sup>	Ratio/ Kw/h / agent	TOTAL Kw/h/m <sup>2</sup>	TOTAL Kw/h/agent
<b>ELEC</b>		Kwh	272320	4030	166	68	1640		



### Informations de production :

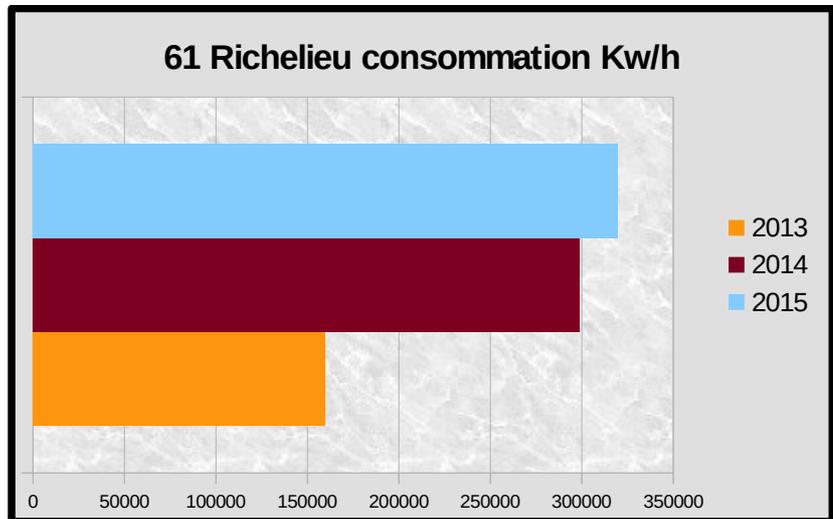
Les espaces sont chauffés et refroidis depuis un système de pompe à chaleur.

Production ECS : l'eau chaude sanitaire est produite depuis des ballons électriques.

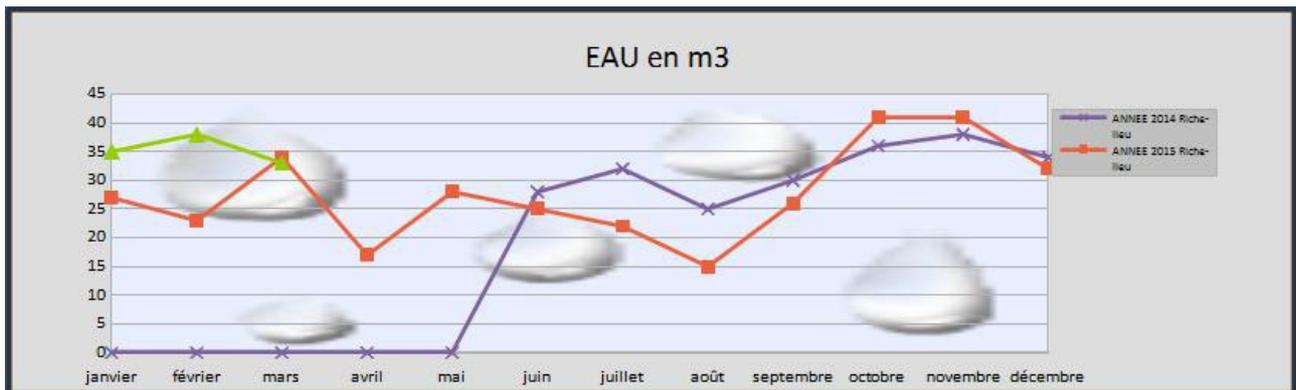
En 2015 un incident important sur le système de pompe à chaleur a engendré l'installation provisoire de radiateur électriques dans tous les bureaux. Les travaux sont en cours de réalisation.

## 6/ SITE 61 RICHELIEU

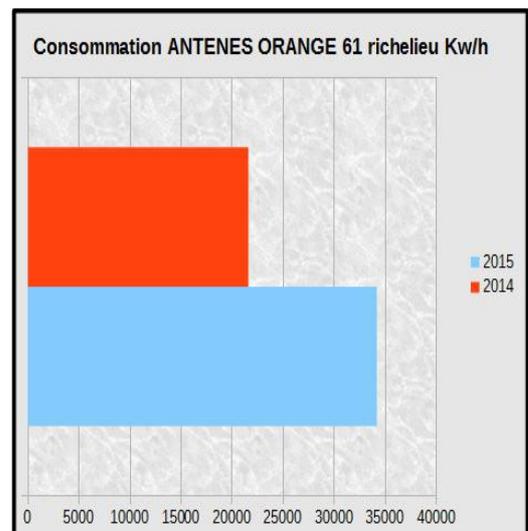
### Comptages principaux :



NOTA : 2013 n'est pas en année pleine



### Sous-comptages :

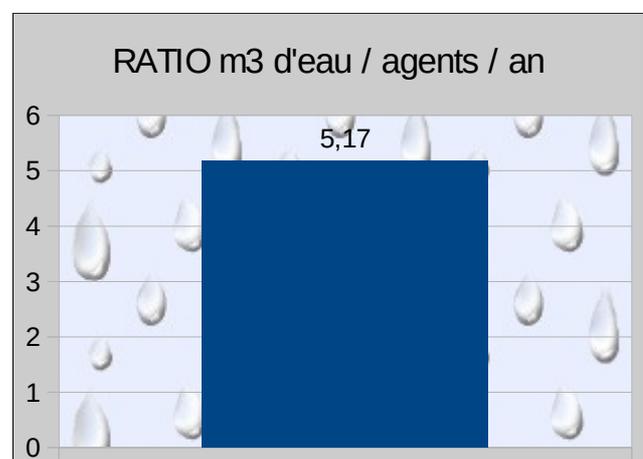
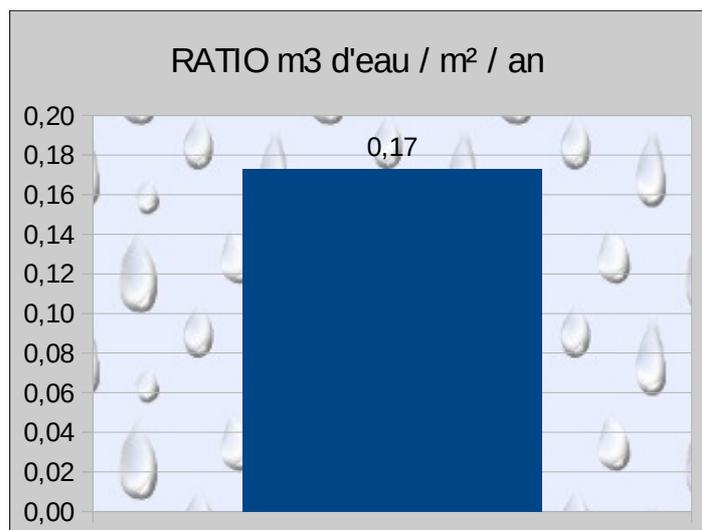
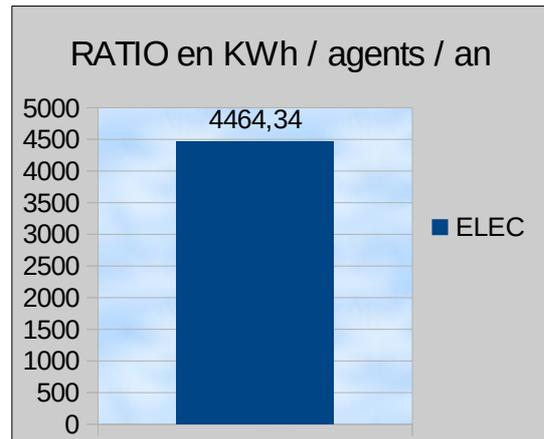
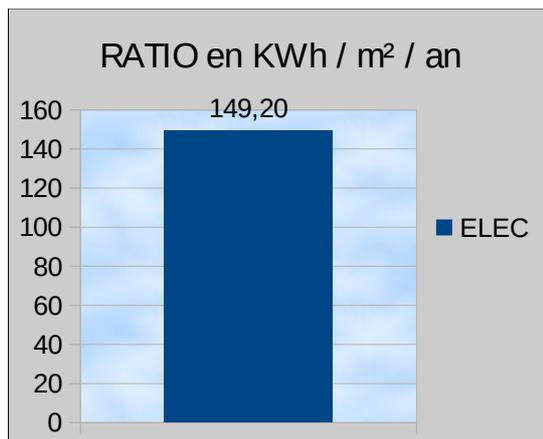


NOTA : 2014 n'est pas en année pleine

**Ratios 2015 :**

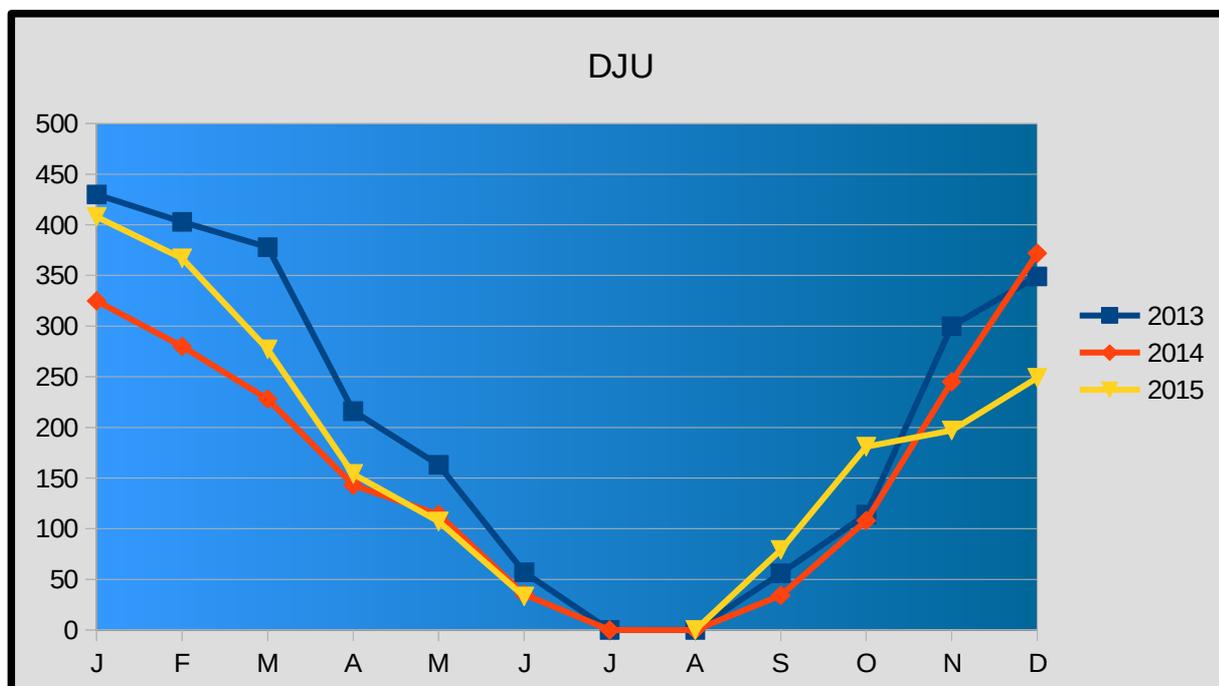
	Conso	Unités	Conversion en KW	m <sup>2</sup>	Nbre agent	Ratio Kwh / m <sup>2</sup>	Ratio/ Kwh / agent	TOTAL Kwh/m <sup>2</sup>	TOTAL Kwh/agent
<b>ELEC</b>		Kwh	285718	1915	64	149	4464		
						Ratio m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup>	Ratio m <sup>3</sup> /agent		
<b>EAU</b>	<b>331</b>	m <sup>3</sup>		1915	64	0,17	5,17		

NOTA : ratios sans la consommation des antennes



## Données : comparaison des DJU

DJU	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
2015	<b>408</b>	367	277	154	107	33		0		79	181	197	249
2014	<b>325</b>	280	228	143	114	35		0	0	34	108	245	372
2013	<b>430</b>	403	378	216	163	57		0	0	56	114	300	349



Observations : il est constaté un augmentation des degrés jours unifiés entre 2014 et 2015

## Annexe 3

- > Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables
- > Action : Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence
- > Indicateur : Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année /

### Données concernant la construction du nouvel indicateur 2016-2017

	2016	
Période de mesure du temps d'utilisation de la visioconférence	01/01/2016 au 15/04/2016	
Périmètre et hypothèses retenus	- Logiciel sur poste - Communications inférieures à 5 minutes - Systèmes audioconférence  Sort inclus : - AC+DRAC+SCN - Communications entrantes et sortantes  Temps théorique max d'utilisation par jour de la visioconférence : 3h30 (soit 1/2 journée)	
<b>Nombre de jours ouvrés sur la période</b>	<b>74</b>	
Nombre de sites disposant d'un équipement de visioconférence en AC	16	30%
Nombre de sites disposant d'un équipement de visioconférence en DRAC	27	50%
Nombre de sites disposant d'un équipement de visioconférence en SCN	11	20%
<b>Nombre total de sites disposant d'un équipement de visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>54</b>	
<b>Nombre théorique de demi-journées d'utilisation de la visioconférence</b>	<b>3996</b>	
<b>Nombre d'heures théoriques maxi d'utilisation de la visioconférence (3h30 par journée ouvrée et par site)</b>	<b>13986</b>	
Nombre d'heures (HH:MM:SS) d'utilisation de la visioconférence en AC	207:37:42	27%
Nombre d'heures (HH:MM:SS) de la visioconférence en DRAC	525:58:48	69%
Nombre d'heures (HH:MM:SS) de la visioconférence en SCN	27:46:29	4%
<b>Nombre total d'heures (HH:MM:SS) utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>761:22:59</b>	
Nombre de journées ouvrées où la visioconférence a été utilisée en AC	44	59%
Nombre de journées ouvrées où la visioconférence a été utilisée en DRAC	58	78%
Nombre de journées ouvrées où la visioconférence a été utilisée en SCN	9	12%
<b>Nombre de journées ouvrées moyen où la visioconférence a été utilisée (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>37</b>	
Nombre d'appels entrants et sortants en AC	121	27%
Nombre d'appels entrants et sortants en DRAC	311	68%
Nombre d'appels entrants et sortants en SCN	23	5%
<b>Nombre total d'appels entrants et sortants (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>455</b>	
Nombre d'heures (HH:MM:SS) moyen par journée ouvrée d'utilisation de la visioconférence en AC	02:48:21	27%
Nombre d'heures (HH:MM:SS) moyen par journée ouvrée d'utilisation de la visioconférence en DRAC	07:06:28	69%
Nombre d'heures (HH:MM:SS) moyen par journée d'utilisation de la visioconférence en SCN	00:22:31	4%
<b>Nombre d'heures (HH:MM:SS) moyen total moyen par journée d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>10:17:20</b>	
Nombre d'heures (HH:MM:SS) moyen par journée ouvrée et par site d'utilisation de la visioconférence en AC	00:10:31	92%
Nombre d'heures (HH:MM:SS) moyen par journée ouvrée et par site d'utilisation de la visioconférence en DRAC	00:15:48	138%
Nombre d'heures (HH:MM:SS) moyen par journée et par site d'utilisation de la visioconférence en SCN	00:02:03	18%
<b>Nombre d'heures (HH:MM:SS) total moyen par journée et par site d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>0:11:26</b>	
Taux d'utilisation de la la visio sur la durée théorique maxi d'utilisation de la visioconférence en AC	1,5%	
Taux d'utilisation de la la visio sur la durée théorique maxi d'utilisation de la visioconférence en DRAC	3,8%	
Taux d'utilisation de la la visio sur la durée théorique maxi d'utilisation de la visioconférence en SCN	0,2%	
<b>Indicateur PMAE - Taux d'utilisation de la la visioconférence sur la durée théorique maxi d'utilisation (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>5,4%</b>	
<b>Nombre d'heures équivalent à 1 point d'évolution du taux d'utilisation</b>	<b>140</b>	
Nombre de demi-journées ouvrées cumulé de 3h30 d'utilisation de la visioconférence en AC	59,1	
Nombre de demi-journées ouvrées cumulé de 3h30 d'utilisation de la visioconférence en DRAC	150,0	
Nombre de demi-journées ouvrées cumulé de 3h30 d'utilisation de la visioconférence en SCN	7,7	
<b>Nombre total de demi-journées ouvrées cumulé d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>217,4</b>	
<b>Moyenne par site du nombre total de demi-journées ouvrées cumulé d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>	<b>4,0</b>	
Durée moyenne d'une visioconférence	01:40:00	

Période de mesure du temps d'utilisation de la visioconférence		Évolutions entre 2015 et 2016	
Périmètre et hypothèses retenus			
<b>Nombre de jours ouvrés sur la période</b>			
<i>Nombre de sites disposant d'un équipement de visioconférence en AC</i>			
<i>Nombre de sites disposant d'un équipement de visioconférence en DRAC</i>			
<i>Nombre de sites disposant d'un équipement de visioconférence en SCN</i>			
<b>Nombre total de sites disposant d'un équipement de visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>		<b>6</b>	<b>12,5%</b>
<b>Nombre théorique de demi-journées d'utilisation de la visioconférence</b>		<b>1260</b>	<b>46,1%</b>
<b>Nombre d'heures théoriques maxi d'utilisation de la visioconférence (3h30 par journée ouvrée et par site)</b>			
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) d'utilisation de la visioconférence en AC</i>			
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) de la visioconférence en DRAC</i>			
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) de la visioconférence en SCN</i>			
<b>Nombre total d'heures (HH:MdM:S'S) utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>			
<i>Nombre de journées ouvrées où la visioconférence a été utilisée en AC</i>			
<i>Nombre de journées ouvrées où la visioconférence a été utilisée en DRAC</i>			
<i>Nombre de journées ouvrées où la visioconférence a été utilisée en SCN</i>			
<b>Nombre de journées ouvrées moyen où la visioconférence a été utilisée (AC+DRAC+SCN)</b>			
<i>Nombre d'appels entrants et sortants en AC</i>			
<i>Nombre d'appels entrants et sortants en DRAC</i>			
<i>Nombre d'appels entrants et sortants en SCN</i>			
<b>Nombre total d'appels entrants et sortants (AC+DRAC+SCN)</b>			
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) moyen par journée ouvrée d'utilisation de la visioconférence en AC</i>		00:14:22	9,3%
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) moyen par journée ouvrée d'utilisation de la visioconférence en DRAC</i>		02:27:04	52,6%
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) moyen par journée d'utilisation de la visioconférence en SCN</i>		00:13:20	145,1%
<b>Nombre d'heures (HH:M M:SS) moyen total moyen par journée d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>		<b>2:54:46</b>	<b>39,5%</b>
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) moyen par journée ouvrée et par site d'utilisation de la visioconférence en AC</i>		00:00:54	9,3%
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) moyen par journée ouvrée et par site d'utilisation de la visioconférence en DRAC</i>		00:05:27	52,6%
<i>Nombre d'heures (HH:M M:SS) moyen par journée et par site d'utilisation de la visioconférence en SCN</i>		00:00:13	11,4%
<b>Nombre d'heures (HH:M M:SS) total moyen par journée et par site d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>		<b>0:02:13</b>	<b>24,0%</b>
<i>Taux d'utilisation de la la visio sur la durée théorique maxi d'utilisation de la visioconférence en AC</i>		0,0%	-2,9%
<i>Taux d'utilisation de la la visio sur la durée théorique maxi d'utilisation de la visioconférence en DRAC</i>		1,0%	35,6%
<i>Taux d'utilisation de la la visio sur la durée théorique maxi d'utilisation de la visioconférence en SCN</i>		0,2%	88939,2%
<b>Indicateur PMAE - Taux d'utilisation de la la visioconférence sur la durée théorique maxi d'utilisation (AC+DRAC+SCN)</b>		<b>1,1%</b>	<b>24,1%</b>
<b>Nombre d'heures équivalent à 1 point d'évolution du taux d'utilisation</b>			
<i>Nombre de demi-journées ouvrées cumulé de 3h30 d'utilisation de la visioconférence en AC</i>		17,4	41,8%
<i>Nombre de demi-journées ouvrées cumulé de 3h30 d'utilisation de la visioconférence en DRAC</i>		74,3	98,1%
<i>Nombre de demi-journées ouvrées cumulé de 3h30 d'utilisation de la visioconférence en SCN</i>		5,1	200,0%
<b>Nombre total de demi-journées ouvrées cumulé d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>		<b>97,4</b>	<b>81,2%</b>
<b>Moyenne par site du nombre total de demi-journées ouvrées cumulé d'utilisation de la visioconférence (AC+DRAC+SCN)</b>		<b>1,5</b>	<b>61,1%</b>
<b>Durée moyenne d'une visioconférence</b>		<b>00:04:00</b>	<b>4,2%</b>

## Annexe 4

### Détail des objets des marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale et des actions menées

- |   |  |
|---|--|
| Nettoyage des locaux (AC, DRAC IDF, STAP gérés par la DRAC IDF).  | > Intégration de clauses environnementales : performances énergétiques et sonores des matériels utilisés pour l'exécution du marché et qualité des produits.   |
| Conception et réalisation d'un stand modulable et réutilisable.   | > Réutilisation d'un stand pour différents salons (Salon européen de l'éducation, Salon des formations artistiques) auxquels participe le MCC.   |
| Prestations de traiteurs (cocktails, buffets, repas servis à table, petits déjeuners).  | > Périmètre du marché élargi par rapport au marché précédent (AC+ SCN archives nationales+SCN médiathèque de l'architecture et du patrimoine) ;<br>intégration de clauses environnementales (produits frais, pêche durable, privilégier les producteurs locaux) ;<br>prise en compte dans le critère de jugement des offres des objectifs de DD à hauteur de 20% de la valeur technique. |
| Prestations (fourniture et livraison) de plateaux-repas.  | > Périmètre du marché élargi par rapport au marché précédent (AC+ SCN archives nationales+SCN médiathèque de l'architecture et du patrimoine) ;<br>prise en compte dans le critère de jugement des offres des objectifs de DD à hauteur de 20% de la valeur technique.   |
| Prestations de coordination pour la réalisation de travaux d'impression, de colisage, de routage et de mise sous plis, d'affranchissement et de remise à un service postal pour les besoins des services centraux du MCC. | > Intégration de clauses environnementales : recherche de la réduction de l'empreinte écologique (production, encre, livraisons, papiers).   |

Acquisition, location- maintenance de solution d'impression et exécution de prestations associées (SOLIMP).

- > Accord-cadre conclu par l'UGAP intégrant des clauses environnementales : consommation énergétique, niveau sonore, matériel recyclé, écolabels.

Prestations d'exploitation, de conduite et de maintenance des installations CVC - plomberie - protection incendie - désenfumage des bâtiments du MCC (4 lots).

- > Intégration d'une clause environnementale relative à la gestion des déchets.

Déplacement des agents (2 lots)

- > Intégration d'une clause environnementale relative à la location de véhicules hybride ou électrique.

## Annexe 5

### > Économiser les ressources et promouvoir le recyclage

> Action : Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture

> Indicateur : Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire

### Descriptif synthétique des actions menées

#### Mobilier

---

Le secrétariat général a signé une convention avec l'UGAP ayant pour objectifs :

- de mettre en œuvre une politique éco-responsable depuis l'achat jusqu'au recyclage des mobiliers,
- de mettre en œuvre une politique d'achat socialement responsable, au bénéfice de la Régie industrielles des établissements pénitentiaires (RIEP),
- de mutualiser les achats à l'échelle interministérielle.

Jusqu'à la signature de cette convention, le SG/BFS a mené une politique de recyclage de mobilier non utilisé (proposition du mobilier aux établissements publics sous tutelle du MCC).

Enfin, lors de l'installation d'un service du MCC dans un nouvel immeuble en 2016, le SG/BFS s'est rapproché d'un autre ministère (ministère de la Défense) afin de récupérer le mobilier qui n'était plus utilisé par ses services.

#### Stand réutilisable

---

Un stand modulable et réutilisable a été conçu et réalisé à la demande du ministère de la Culture et de la Communication. Ce stand a vocation à être réutilisé pour différents salons auxquels participe le MCC, comme le *Salon européen de l'éducation* ou encore le *Salon des formations artistiques*.

## Exposition *Secondes Vies, Métamorphoses du matériel sportif*

---

Née d'un projet commun entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'exposition *Secondes Vies, métamorphoses du matériel sportif* réunit dix œuvres originales conçues spécialement par des artistes et des designers à partir de la récupération de matériels sportifs déjà utilisés, ainsi que des objets créés par les acteurs du monde du sport, fédérations, fabricants, pratiquants, distributeurs ; la scénographie, conçue par Dan Dorell (DGT Architectes) et réalisée par Wood Stock Creation, utilise elle-même des matériaux recyclés.

Des avant-gardes européennes du début du XXe siècle au Pop Art, en passant par le Nouveau Réalisme, l'art a depuis longtemps fait de nos objets de consommation un sujet à part entière, à travers la réappropriation, le détournement ou le réenchantement d'objets issus de la récupération. En s'inscrivant dans cette histoire, l'exposition souhaite aujourd'hui sensibiliser le public aux enjeux d'une production et d'une consommation soutenables appuyées sur le réemploi, le détournement, le recyclage ou encore l'éco-conception.

À travers les créations de Laura Buttons, Martin Chérel, Collectif Prémices, Isabelle Daëron, Cécile di Giovanni, Evor, Joris Favennec, Nikolas Fouré, Marie-Aurore Stiker-Metral et Siyuan Zhang et en intégrant pleinement le principe de l'économie circulaire, l'exposition imagine pour des matériels usagés une nouvelle vie, fondée sur la valeur artistique et émotionnelle ; l'exposition exprime ainsi la conviction que les artistes sont des médiateurs dans la prise de conscience de la fragilité de l'humanité et de la planète et jouent à ce titre un rôle important dans la sensibilisation aux enjeux du développement durable.

En 2015, l'exposition, qui a été conçue pour être itinérante et donc réutilisable, a été présentée du 12 mai au 21 septembre au musée de la Fédération française de Tennis (FFT), à Paris, dans le cadre du tournoi de Roland Garros, puis du 12 novembre au 3 décembre dans les espaces d'exposition du ministère de la Culture et de la Communication 2015, dans le contexte de la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la CoP21. En 2016, l'exposition a été présentée du 1<sup>er</sup> au 24 avril 2016 à La Condition Publique de Roubaix, dans le cadre du festival *L'entorse*. Du 10 juin au 18 septembre, une des dix œuvres est partie prenante de l'exposition *Mi-Temps* qui se tient à la Cité du Design de Saint-Étienne.

EXPOSITION  
"SECONDES VIES"  
DU 12 NOVEMBRE  
AU 3 DÉCEMBRE  
2015

# MÉTA- MORPHOSES DU MATÉRIEL SPORTIF

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION



MÉCÈNES



Immeuble des Bons-Enfants  
182 rue Saint-Honoré  
75001 Paris

### Cadre général

Créé en octobre 2006 par le ministère en charge du Développement durable, le Club Développement durable des établissements et entreprises publics (CDDEP) regroupe une soixantaine d'adhérents dans le but de favoriser la réflexion stratégique et la mise en œuvre du développement durable dans les organismes publics.

A l'initiative du musée du quai Branly et d'Universcience, établissements publics adhérents du CDDEP, ce dernier a mis en place, en 2012, un Atelier de gestion responsable des fins de vie d'événements et d'expositions (AGREE). Son objectif est de trouver des solutions pour le devenir des biens de scénographie destinés au rebut ou pour lesquels il n'est pas pertinent d'un point de vue économique d'envisager une solution de stockage. Ce projet a pour but de réduire les coûts et l'empreinte environnementale des expositions et événements en mutualisant les moyens et de permettre une autre créativité, plus sobre en consommation de ressources mais qui ne compromette pas la qualité esthétique des productions. Les possibilités de réemploi et de recyclage d'éléments scénographiques présentent ainsi un intérêt à la fois environnemental, économique et qualitatif.

Dans une perspective d'élargissement, il a été décidé en 2012 d'ouvrir cet atelier à tous les établissements publics culturels non membres du CDDEP qui seraient intéressés par la démarche ainsi qu'aux ministères en charge de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. En 2015, la ville de Paris, par l'intermédiaire de la structure Paris-Musée, a souhaité rejoindre l'atelier.

### Bilan des travaux engagés

Avec l'appui du MCC, l'atelier a notamment pu avancer sur deux points essentiels pour la mise en œuvre opérationnelle d'un projet permettant le réemploi et le recyclage des biens de scénographie :

- Aspects juridiques :  
Possibles, les cessions des biens de scénographie par les opérateurs sont cependant aujourd'hui complexes à mettre en œuvre au regard des dispositions législatives et réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques en vigueur. Or, les opportunités de réemploi et de recyclage sont par définition soumises à la capacité de cession des opérateurs. Afin de remédier à cette situation de blocage et après une expertise juridique menée par les services du MCC, il a été introduit des dispositions visant à simplifier les cessions dans le projet de loi Liberté de la Création, Architecture et Patrimoine (article 37 de la loi LCAP modifiant l'article L3212-2 du CGPPP). Cet article a été voté par les deux assemblées sans modification.
- Définition d'un périmètre :  
La réflexion collective a permis de mettre en évidence un faisceau de problématiques structurant la question du réemploi et du recyclage des biens de scénographie : diversité des acteurs, de leurs statuts et de leurs réglementations, diversité des modèles économiques envisageables pour les acteurs de ce champ

d'activité, complexité et importance des volumes et des transactions à traiter, en flux et en stock, impact environnemental.

Fin 2015, l'atelier a donc pu faire le constat d'une part d'une levée des blocages d'ordre réglementaire et d'autre part de la pertinence de structurer un outil permettant de mettre en œuvre opérationnellement et avec efficacité le réemploi et le recyclage des biens de scénographie.

Ces conclusions sont partagées par le MCC qui a soutenu le processus concernant les modifications réglementaires (loi LCAP) et a souhaité inscrire les principes du réemploi et du recyclage des biens de scénographie dans son projet de Stratégie ministérielle de Transition écologique vers le Développement durable (SmTEDD), déclinaison de la Stratégie nationale de Transition écologique vers un Développement durable (SnTEDD).

### **Programmation d'une mission de préfiguration en 2016**

Universcience, établissement public sous tutelle du MCC, adhérent au CDDEP et initiateur de l'atelier, a exprimé devant ce dernier une proposition de portage opérationnel du projet. Il a donc été décidé pour 2016 de confier à Universcience une mission de préfiguration d'un outil adapté aux différentes problématiques identifiées.

Ce dispositif pourrait être complété par l'organisation au MCC d'un séminaire de travail fin 2016, séminaire permettant de croiser les approches des différents acteurs : administrations, acteurs privés, acteurs associatifs.

## Annexe 6

### **Engagement du ministère de la Culture et de la Communication dans l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique**

Dès après la parution de la circulaire du premier ministre du 2 mai 2008, le MCC s'est engagé début 2009 dans la démarche d'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans sa restauration collective en amendant le marché en cours par un avenant. Il a intégré ces objectifs dans le cahier des charges de l'appel d'offre des nouveaux marchés lancés en 2010 et 2014. D'autres ministères ont d'ailleurs pu s'inspirer de ce cahier des charges pour renouveler leurs propres marchés.

Dans ce cadre, le MCC a pris le parti de concentrer l'offre de produits biologiques, précédemment dispersée, sur un kiosque unique pour un repas proposé et composé exclusivement de produits issus de l'agriculture biologique pour un tarif différentiel symboliquement supérieur à celui des repas classiques. Cette offre/formule testée sur une période de six mois a rencontré l'adhésion soit ponctuelle soit régulière de nombreux convives. En effet, la proportion actuelle des convives qui fréquentent ce kiosque dénommé « Ma planète et moi » est de 16,27% du total des convives pour une offre alimentaire répartie sur 5 kiosques différents. En dehors de la contribution significative de ce choix au pourcentage calculé, cette option présente l'intérêt d'une plus grande cohérence et lisibilité sur une offre distincte et spécifique d'un repas complet "bio" proposé chaque jour.

Cette offre est particulièrement mise en valeur notamment pendant la semaine du développement durable.

Au-delà de ce choix, le ministère a également valorisé dans le cadre du nouveau marché pour son restaurant un des fournisseurs de denrées non biologiques mais issues de l'agriculture raisonnée et intégré dans une fourniture de denrées en circuit court. Les représentants de cette ferme et d'autres fournisseurs de proximité participent et contribuent à certaines animations proposées aux convives (dégustations, ventes de produits).

---

**Services déconcentrés**

**Directions régionales des affaires culturelles  
Directions des affaires culturelles (Outre-Mer)**

---

**DRAC**  
**Centre-Val de Loire**

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires	
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>				
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	0%	Mise en place de la démarche dès 2016
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>				
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	-13,25% pour les carburants - 6,53 % pour le gaz et l'électricité	Carburant : 2014 : 26 771 litres 2015 : 23 228 litres  Gaz et électricité 2014 : 682949 kWh 2015 : 637547 kWh
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	637 547 kWh	En 2015 la quantité d'énergie en kWh était de 682 079 kWh soit 6, 53 % de baisse.
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	173,80 kWh / m <sup>2</sup>	Surface : 3668,80 m <sup>2</sup>
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	0	
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	Sans objet	
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>				
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	0	Pas de PDA obligatoire sous réserve d'avoir un effectif de plus de cent agents (Article 51 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte).  Cependant nous envisageons d'élaborer en 2017 un PDA concerté avec les représentants des personnels.
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	Sans objet	
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	3	La vidéo-conférence a été indisponible pendant plus de six mois au cours de l'année 2015 (matériel de vidéo-

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
				conférence dérobé).
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	0	Prévision d'achat de deux véhicules électriques en 2016
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	1 agent sur 62, soit 1,70 %	Une formation a été programmée et validée en 2016. (CHSCT du 03 mars 2016).
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	0	Prix d'une ramette de papier recyclé 14,47 € HT. Prix d'une ramette de papier non recyclé 10,62 € HT (marché OFFICE DEPOT MCC).
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	25%	1 marché sur 4
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	0	
9	Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	0, 672 m3	
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	67%	4 restaurants sur 6 RIA / RA 36- 28 -45 -37 : oui 18 - 41 : non
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	0,68%	2014 = 725 ramettes  2015 = 730 ramettes  L'augmentation concerne uniquement le format A3.
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	100%	Pas de contrat de prestation d'un service logistique de reprise de papier.  La collecte des papiers est organisée par la ville d'Orléans.
11	Optimiser les consommations	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments	754 m3	

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
	d'eau	propriétés de l'État et occupés par les services		
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	0	
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<i>Sans objet</i>	
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	100%	Quatre sites : - DRAC CVL 45000 Orléans - CCE 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle - CCE 36000 Saint-Marcel - UDAP 37000 Tours

## DRAC Bretagne

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires	
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>				
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	0 %	1- marchés nationaux et interministériels essentiellement  2- clauses sociales difficiles à intégrer dans les marchés de travaux M.H. compte tenu de la haute qualification requise pour la main d'œuvre.
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>				
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Énergie : <b>170 tCO2e</b> climatisation : <b>25 tCO2e</b> déplacements : <b>108 tCO2e</b>	BEGES 2014 (page 8 / émission de GES et incertitudes)
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	<b>808 419 Kwh</b>	Consommation Électricité + Gaz de l'ensemble des sites de DRAC
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	<b>190 Kwh/m<sup>2</sup></b>	Ensemble des sites = 4 243 m <sup>2</sup> (Blossac + SRA + 3 UDAP 22-29-56)
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	0	Un audit a été réalisé en mars 2016 sur le site de l'Hôtel de Blossac à Rennes ; les résultats sont attendus pour l'automne 2016.
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m <sup>2</sup> /an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	<i>Sans objet</i>	
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>				
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	0	
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	<i>Sans objet</i>	
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	<b>18</b> demi-journées sur 480	Axe à améliorer.
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	Véhicules propres : <b>12/29</b> dont 1 véhicule électrique : <b>1/29</b>	Détail : - 8 hybrides - 3 essences - 1 électrique ;

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
				Soit 42 % de véhicules propres à ce jour.
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	0/110	Stage de prévention des risques routiers organisé chaque année par la DRAC durant lequel l'éco-conduite est abordée.  Axe à améliorer (plan de formation 2016-2017).
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	960/960 ramettes	Papier éco-responsable acheté auprès de l'UGAP marché national.
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	1	Marché de nettoyage (UGAP-onet)
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	0	
9	Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	<i>Indicateur non suivi</i>	
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	2/4	
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	+ 100	
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	100 %	Collecte par l'association « Feuille d'Erable » sur Rennes.  Collecte par des entreprises privées sur les autres sites.
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	853 m <sup>3</sup>	Consommation d'eau sur l'ensemble des sites de la DRAC
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	3  - Feuille d'érable (recyclage papier) - ENVIE 35 (recyclage déchets électroniques) - CONIBI (recyclage consommables informatiques)	

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Préserver la biodiversité</b>				
<b>13</b>	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<b>300 €/20 000 €</b>	Achat plateaux repas bio auprès d'un ESAT.
<b>14</b>	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	<b>20 %</b>	Jardin de la DRAC.

## DAC Guadeloupe

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>			
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	0 %  0/2 marchés.  Les dispositions sociales seront mises en œuvre sur tous les nouveaux marchés
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>			
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Sans objet  La DAC est locataire d'un bâtiment qu'elle doit quitter sous 2 ans.
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	Sans objet  La DAC est locataire d'un bâtiment qu'elle doit quitter sous 2 ans.
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	84,48  47560kwh / 563m <sup>2</sup>  Période : du 22 février 2015 au 22 février 2016
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	0
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	Données non disponibles
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>			
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	0  La visioconférence fait l'objet d'une utilisation de plus en plus courante
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	Sans objet
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	0,08
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	0 %  Pas d'acquisition en 2015 ; mise en œuvre en 2016.
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	0  Plusieurs agents ont suivi une formation aux risques routiers ?

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	<i>Données non disponibles</i>	Point d'attention retenu.
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	1	Produits utilisés marché d'entretien climatiseurs (<90000€)
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	0	
9	limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	0,30m <sup>3</sup>	Collecte papier : 8,5m <sup>3</sup> / 29 agents
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	<i>Sans objet</i>	
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	+3,8 %	260 en 2014 270 en 2015
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	100 %	
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	<i>Sans objet</i>	La DAC est locataire d'un bâtiment qu'elle doit quitter sous 2 ans.
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	0	
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<i>Sans objet</i>	
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	<i>Sans objet</i>	

---

## Services à compétence nationale

---

**Centre de recherche et de restauration des musées de France  
(C2RMF)**

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires	
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>				
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	100 %	En lien avec la mission achats SG
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>				
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Non renseigné	
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	EDF Versailles : <b>682 656 kWh</b> EDF Carrousel : <b>671 056 kWh</b> EDF Flore : <b>286 371 kWh</b>  Eau chaude climatisation Flore : <b>3 900 000 kWh</b> Eau froide Carrousel : <b>317 570 kWh</b>  Total 3 sites : <b>5 857 653 kWh</b>	Partiellement renseigné : consommations non transmises par le fournisseur (chauffage urbain Versailles)
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	488,13775 kWh	Surface des 3 sites : 12 000 m <sup>2</sup>
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	0	Prévus 2016 : - diagnostique électricité, - diagnostique CVC
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m <sup>2</sup> /an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	Sans objet	
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>				
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	0	
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	Sans objet	
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	Sans objet	Installation en 2016 d'un équipement de visio-conférence à Versailles puis à Paris ; commande finalisée.
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	0	
7	Développer l'éco-conduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	0	Consignes écrites à l'usage des conducteurs en préparation.

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	0 %	Papier bureau acheté avec Ecolabel et certification FSC Mixte.  Commande de papier recyclé en 2016
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	0 %	
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	0 %	
9	limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	<i>Non renseigné</i>	
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	<i>Sans objet</i>	
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	<b>2014 : 520 ramettes 2015 : 500 ramettes</b>	Papier bureau acheté avec Ecolabel et certification FSC Mixte
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	100 %	
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	Versailles : <b>598 m3</b> Flore : <i>Non renseigné</i> Carrousel : <i>Non renseigné</i>	Partiellement renseigné : quantités non transmises par le musée du Louvre
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	0	
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<i>Sans objet</i>	
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	<i>Sans objet</i>	

## **Musée des Plans-Reliefs**

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>			
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	0 %
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>			
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Données non disponibles
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	Données non disponibles
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	Données non disponibles
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	0
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	Sans objet
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>			
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	0
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	Sans objet
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	Sans objet
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	Sans objet
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	Sans objet
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>			
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	0

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	0 %	
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	0%	
9	limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	<i>Données non disponibles</i>	
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	<i>Sans objet</i>	
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	<b>+23 ramettes</b>	
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	0 %	
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	<b>1083m<sup>3</sup></b>	
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	0	
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<i>Sans objet</i>	
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	<i>Sans objet</i>	

## Archives nationales

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>			
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	<b>1 marché</b>  Il s'agit d'un marché de nettoyage.  Le SCN n'est pas doté d'un chargé des achats.
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>			
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Renseignement partiel pour l'ensemble des 3 sites :  Groupe électrogène : <b>2,6 kg par litre de gaz soit 520 kg</b>  - Électricité: les gaz à effet de serre sont générés par le producteur-fournisseur soit 28,2g/kWh pour EDF en 2014 ; pas de données pour 2015.  - Chauffage PCU et eau : les gaz à effet de serre sont générés par le producteur-fournisseur ; valeurs inconnues.
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	Site de Paris : <b>3484161 kWh</b> Site de Pierrefitte : <b>6671957 kWh</b> Site Fontainebleau : <b>1011981 kWh</b>  Site de Paris : 1 tonne vapeur 0,697 MWh (PCU).
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	Site de Paris : <b>79,4</b> Site de Pierrefitte : <b>176</b> Site de Fontainebleau : <b>24</b>  Batiments U1 et U2 de Ftb fermés et non chauffés en 2015.
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	<b>0</b>  Audit réalisé pour le site de Paris en 2012 et pour le site de Pierrefitte-sur-Seine en 2011 lors de sa construction.
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	<i>Sans objet</i>  Aucune intervention réalisée.
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>			
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	<b>0</b>
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	<i>Sans objet</i>
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	<i>Non renseigné</i>  Les sites de Paris et Ftb sont équipés ; pour 2016, un calcul du nombre d'utilisations faites sera mis en place.

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	0	Le parc va être en parti renouvelé dans les années à venir ; l'accent sera mis sur les achats de véhicules propres.
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	0	Ces formations seront prochainement proposées.
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	0	Utilisation du papier « Ecolabel » d'Office Dépot. La commande 2016 de papier sera composée de papier recyclé.
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	0	Le SCN n'est pas doté d'un chargé des achats.
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	Sans objet	
9	Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	Données non disponibles	
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	Sans objet	
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	0 %	
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	Site de Paris : 0 % Site de Pierrefitte : 100 %	Le SCN-AN a été pilote sur Plaine Commune concernant le tri sélectif et le recyclage du papier.  La destruction des archives confidentielles entre également dans le cadre du recyclage par l'intermédiaire d'un contrat passé avec une société spécialisée.
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	Site de Paris : 7 428 m3 Site de Pierrefitte : 10 139 m3 Site de Fontainebleau : 3 235 m3	

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires	
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	0	
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<i>Sans objet</i>	
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	<p><b>100 %</b> des sites des AN (Paris-Fontainebleau-Pierrefitte) ont mis en œuvre une gestion éco-responsable des espaces verts</p>	<p>Liste non exhaustive des actions mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les produits phytopharmaceutiques et privilégier les actions biologiques</li> <li>- Pailler les massifs d'arbres et arbustes</li> <li>- Semis de plantes vivaces et florifères</li> <li>- Installation d'un système d'arrosage intégré</li> </ul>



---

## Établissements publics

---

**École nationale supérieure d'Architecture de Versailles  
(ENSA-V)**

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>			
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euro HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	0 %
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>			
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Sans objet
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	859579Kwh
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	74,746 Kwh/m <sup>2</sup>
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	0
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	-3,2 % par rapport à 2014
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>			
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	0
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	Sans objet
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	Sans objet
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	0
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	0
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>			
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	0
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause	0

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
		environnementale		
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	0	
9	limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	<i>Données non disponibles</i>	
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	<i>Sans objet</i>	
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	0	
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	100 %	
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	2480m <sup>3</sup>	
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	0	
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<i>Sans objet</i>	
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	<i>Sans objet</i>	

## Musée du Louvre

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>			
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	<p><b>7 marchés &gt;90 000 € HT, pour un montant global de 41 252 564 €, comprennent une clause sociale</b></p> <p>Chiffres issus du reporting de la Maison de l'Emploi de Paris qui réalise le suivi des clauses sociales.</p> <p>L'assiette globale des achats 2015 du musée n'est pas connue.</p>
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>			
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	<p><i>Données 2015 non disponibles</i></p> <p>2 bilans réalisés avec une baisse globale de l'un à l'autre : - 10 437 t CO2e en 2009 - 8 733 t CO2e en 2014, soit une évolution de -16%</p>
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	<p>Pour le musée et les équipements des jardins des Tuileries : <b>38 574 088 KWh</b></p> <p>Consommation Mensuelle 2015 (Moyenne) : 3 214 507 Kwh ; Consommation Journalière 2015 (moyenne) : 107 150 Kwh.</p>
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	<p>Pour 200 000 m<sup>2</sup> correspondant au musée (Moyenne) : <b>192.9 KWh/an/m<sup>2</sup></b></p>
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	<p><b>1</b></p> <p>Un Audit est fait chaque année par un organisme certifié (APAVE pour 2015-2016).</p> <p>Dans cet audit est précisé: - le bilan de la consommation ; - le suivi par point 10 minutes ; - l'adaptation du contrat vis-à-vis de la consommation.</p>
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m2/an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	<p><i>Données 2015 non disponibles</i></p> <p>Tous les bâtiments ont fait l'objet d'une intervention.</p> <p>L'évolution sera étudiée à partir de 2016.</p>
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>			
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administrations	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	<p><b>1 plan de déplacement global concernant tout l'établissement et tous les agents.</b></p> <p>PDA réalisé en 2009.</p>
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	<p><i>Données 2015 non disponibles</i></p> <p>1719 t CO2e en 2009 1064 t CO2e en 2014, soit -38% de tCO2e sur la période.</p>

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires	
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	Données 2015 non disponibles	En 2015, 2 espaces de visioconférence étaient à disposition de l'ensemble des agents du musée ; la procédure de reporting d'utilisation des dispositifs de visioconférence n'était pas encore déployée mais le sera pour 2016.
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	<b>1 véhicule eco5 en gazole 2 véhicules électriques au SPSI 1 véhicule Hybride à la DFJM</b>	le parc compte actuellement (avril 2016) <b>16</b> véhicules immatriculés et est renouvelé au fur et à mesure.
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	<b>Le musée possède 5 chauffeurs permanents dont 3 sont formés à l'écoconduite.</b>	
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	<b>0/25,9 tonnes = 0</b>	En 2015, aucun papier acheté n'était composé de fibre recyclé, mais l'ensemble des 25,9 tonnes de papiers achetés (dont A4 80g et 90g et A3 80g et 90g) était issu de forêts gérées durablement.  A partir de 2016, le musée ne fournit plus que du papier recyclé aux agents et du papier recyclable uniquement pour les besoins spécifiques.
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	<b>7 marchés passés au cours de 2015 comportant une clause environnementale, pour un montant global de 6 783 000,00 euros HT</b>	
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	<b>0</b>	La charte n'a pas encore été transmise au musée du Louvre.

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>9</b> Limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	<p style="text-align: center;"><b>337kg DIB/agent/an</b></p> <p style="text-align: center;">697,05 tonnes de DIB produits sur tout le périmètre du musée en 2015 pour 2070 agents</p>	<p>Le périmètre d'étude contient notamment les bennes du jardin des tuileries et surtout les poubelles réservées aux visiteurs dans les salles.</p> <p>Le résultat final n'est donc pas forcément représentatif du comportement des agents du musée, d'autant que la part des visiteurs a tendance à augmenter avec le temps.</p>
	Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	<p style="text-align: center;"><b>1/1</b></p>	<p>Le musée possède un seul restaurant administratif et il réalise le tri des bio-déchets.</p>
<b>10</b> Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	<p>9246 ramettes achetées en 2014 9583 ramettes achetées en 2015</p> <p style="text-align: center;"><b>soit +3,6%</b></p>	<p>Le musée compte 2070 agents dont 853 dans les bureaux et le reste dans les espaces muséographiques. Les 853 sont ceux qui consomment les ramettes de papier, et l'ensemble de ces agents sont desservis par la collecte séparée.</p>
	Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	<p style="text-align: center;"><b>100,00%</b></p>	
<b>11</b> Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	<p>Pour le musée (hors jardin des Tuileries) :</p> <p style="text-align: center;"><b>224 851 m3</b> d'eau potable</p>	<p>Dans le jardin des Tuileries, on utilise de l'eau potable (EP) et de l'eau non potable (ENP). EP 2014: 26 336 m3 EP 2015: 41 536 m3 ENP 2014: 39 594 m3 ENP 2015: 42 139 m³</p> <p>La quantité d'eau potable consommée en 2015 pour le musée hors jardin des Tuileries est en baisse par rapport à la quantité d'eau consommée en 2014 sur ce même périmètre : EP 2014: 255 404 m3 EP 2015: 224 851 m3</p>
<b>12</b> Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	<p style="text-align: center;"><b>6</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri sélectif et recyclage à l'échelle du musée</li> <li>- Tri sélectif et recyclage au restaurant du personnel</li> <li>- Collecte des biodéchets au restaurant du personnel et</li> </ul>	<p>Économies en 2015 grâce au tri :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 148 tonnes de bois avec le recyclage de papiers et cartons</li> <li>- 1229kg de minerai de fer avec cannettes et conserves</li> <li>- 0,54 tonnes de sable</li> </ul>

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires	
		transformation en compost par déshydratation sur site - Travail sur l'approvisionnement local en denrées alimentaires au restaurant du personnel - Réutilisation directement sur site des déchets verts de tailles et de coupes dans le jardin des Tuileries pour nourrir et protéger les sols - Collecte et don des vêtements de travail des agents du musée en interne et à des partenaires extérieurs	avec le recyclage du verre.  Valorisation énergétique des DIB et de certains encombrants : 208 MWh électrique	
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	10,78%	Le restaurant sert environ 900 repas par jour.
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâties	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâtis mettant en œuvre une gestion éco-responsable	2 sites sur 6 soit 33%	Les 6 sites de l'EPML sont : - Le Louvre, - Le Musée National Eugène Delacroix, - Le 180 rue de Rivoli, - Sainte Anne, - Chanzy - Lievin. Seuls les deux premiers sites disposent d'un espace vert mettant en œuvre une gestion écoresponsable.

## Universcience

Action	Indicateur	Données actualisées	Commentaires
<b>Agir pour renforcer la cohésion sociale</b>			
1	Se comporter en acteur économique socialement responsable	Pourcentage de marchés de 90 000 Euros HT et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du plan national d'action pour l'achat public durable 2015-2020	9,76 % soit 8 marchés
<b>Maîtriser les consommations d'énergie</b>			
2	Connaître les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour les maîtriser	Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Données 2015 non disponibles
		Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	Site Cité des sciences : 31 340 353 kWh
		Consommation annuelle moyenne d'énergie par m <sup>2</sup>	Site Cité des sciences : 214.83kWh/m <sup>2</sup>
3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant à préserver la qualité du bâti	Nombre d'audits énergétiques réalisés dans l'année	0
		Evolution de la consommation d'énergie en Kwh/m <sup>2</sup> /an, globale et pour chacun des bâtiments ayant fait l'objet d'une intervention	- Baisse de 2,6% sur le contrat principal - Baisse de 8% sur la folie Argonaute - Hausse de 2% à Monge - Hausse de 11% à Magellan
<b>Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables</b>			
4	Généraliser l'élaboration de plans de déplacements d'administration	Nombre de Plan de Déplacements Administration (PDA) adoptés par rapport au nombre de services concernés	0
		Evolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements dans les services qui se sont dotés d'un PDA	Sans objet
5	Mettre en place un plan visant à accroître l'utilisation des outils de téléconférence	Utilisation des installations de téléconférences, en demi-journées par rapport au nombre de demi-journées ouvrées dans l'année	Données 2015 non disponibles
6	Acheter ou utiliser des véhicules propres	Proportion de véhicules propres acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc et proportion de véhicules électriques ou hybrides acquis ou utilisés lors du renouvellement du parc	Pas de renouvellement du parc en 2015
			Renouvellement en cours en 2016 : - 1 Renault Zoé déjà acquise, - 3 électriques

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
				supplémentaires en projet (sur un parc de 10 véhicules VP et VU).
7	Développer l'écoconduite	Nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration formés à l'éco-conduite par rapport au nombre d'agents bénéficiant d'une autorisation de conduite d'un véhicule de l'administration	<b>50% des chauffeurs formés à l'éco-conduite</b>	
<b>Économiser les ressources et promouvoir le recyclage</b>				
8	Agir par le biais des politiques achats	Quantité de papier recyclé acheté par rapport à la quantité de papier acheté	<b>96%</b>	
		Pourcentage de marchés passés au cours de l'année comportant au moins une clause environnementale	<b>36%</b>	26 marchés sur 72
		Pourcentage de services et établissements signataires de la charte pour l'achat public durable à la fin de l'année	<b>0</b>	Le plan national d'action pour l'achat public durable est mis en œuvre mais n'est pas formalisé par la signature de la charte.
9	limiter les déchets et promouvoir le recyclage	Quantité de déchets résiduels produits par agent	<b>4.1 kg</b>	Baisse de 9% par rapport à 2014
		Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des biodéchets par rapport au nombre total de restaurants administratifs	<i>Sans objet</i>	Plus de restaurant administratif depuis le sinistre survenu à la CSI, pas de restaurant au Palais.
10	Maîtriser les consommations de papier	Evolution du nombre de ramettes de papier consommées entre l'année N et l'année N-1	<b>8%</b>	Augmentation par rapport à 2014, année de la refonte du parc des imprimantes ; baisse de 10% par rapport à 2013.
		Taux d'agents desservis par la collecte séparée des papiers usagés mis en place dans les services (incluant un contrat, une prestation, un service logistique de reprise des papiers collectés en vue de leur recyclage)	<b>78%</b>	Un des bâtiments non desservi est en bail et il n'y a pas de possibilité de mise en place du tri ; cependant, la fin du bail intervient prochainement. Le bâtiment du Palais ne dispose pas de zone de déchet adéquate, ce qui empêche le tri ; un projet de rénovation est en cours qui permettra de dégager les espaces nécessaires.

Action		Indicateur	Données actualisées	Commentaires
11	Optimiser les consommations d'eau	Quantité d'eau consommée dans l'année pour les bâtiments propriétés de l'État et occupés par les services	90158 m <sup>3</sup>	Sauf Magellan et Palais
12	Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les métiers de la culture	Recensement et nombre des dispositifs mis en œuvre contribuant au développement de l'économie circulaire	4	- Plateforme nationale d'échange de biens scénographiques, - réutilisations internes des éléments d'expos, - ateliers "chutes libres", - opération "repair café" à la cité pour lutter contre l'obsolescence programmée
<b>Préserver la biodiversité</b>				
13	Développer l'alimentation biologique	Valeur des denrées et produits alimentaires biologiques achetés par rapport à la valeur totale des denrées et produits achetés	<i>Sans objet</i>	Fermeture du RIE en août suite au sinistre de la CSI, données non accessibles
14	Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts non-bâti	Pourcentage de sites ayant au moins un espace vert ou non bâti mettant en œuvre une gestion éco-responsable	100%	Gestion éco-responsable des espaces verts de la Cité des sciences



**3/**

**Le PmAE 2016 du MCC**  
**Éléments de bilans et de perspectives**

**Un suivi en Administration centrale consolidé p99**

**La dynamique d'élargissement du périmètre p100**

**Renforcer l'exemplarité du MCC : pistes de travail p101**



Le rapport 2016 du Plan ministériel Administration exemplaire (PmAE) du ministère de la Culture et de la Communication (MCC) est le premier rendu effectué dans le cadre de la circulaire du Premier Ministre n°5769/SG du 17 février 2015 définissant les principes du Plan d'action interministériel « Administration exemplaire » pour l'environnement 2015-2020 (PAE). Éléments de la Stratégie nationale de Transition écologique vers un Développement durable (SNTEDD), le PAE est axé sur le fonctionnement interne des administrations.

Pour le ministère, l'exercice n'est cependant pas une complète nouveauté, puisque ce dispositif 2016 s'inscrit dans la continuité de l'application de la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État au regard du développement durable : à partir d'une première génération d'indicateurs, le MCC a ainsi déjà réalisé, entre 2009 et 2013, des bilans des actions engagées et des résultats atteints au regard d'objectifs cibles.

### **Un suivi en administration centrale consolidé**

Dans le premier dispositif mise en place de 2008 à 2013, le périmètre concernait essentiellement l'administration centrale. Cette antériorité dans l'investissement, ainsi que l'expérience ainsi acquise au cours des dernières années, portent leurs fruits aujourd'hui et il faut souligner la réelle mobilisation des services sur les thématiques du PmAE, mobilisation permettant d'apporter une plus-value qualitative à la recherche d'exemplarité.

De fait, une stratégie globale se dégage progressivement pour le périmètre de l'administration centrale : la constitution d'un ensemble d'annexes aux indicateurs témoigne d'une volonté d'intégrer ces derniers dans des actions plus larges et qui convergent vers le même objectif.

Il est ainsi possible de dégager quelques lignes de force qui structurent de manière consolidée une démarche d'ensemble :

- **Eau et énergie :**

Les consommations des sites de l'administration centrale sont aujourd'hui connues et expertisées dans le cadre d'une démarche maîtrisée.

- **Clauses sociales et environnementales dans les marchés :**

Dans un contexte législatif et réglementaire en constante évolution, une impulsion forte est aujourd'hui donnée à l'insertion de telles clauses.

## La dynamique d'élargissement du périmètre

- **Déplacements :**  
Un Plan de déplacement d'administration (PDA) a été adopté en 2014 pour l'ensemble du périmètre de l'administration centrale.
- **Téléconférence et visioconférence :**  
En lien avec le PDA, une politique volontariste concernant le déploiement de ces outils est mise en œuvre ; par ailleurs, afin de mieux rendre compte de la réalité de l'utilisation des équipements de visioconférence, l'indicateur utilisé pour l'exercice 2015, qui se limite à l'administration centrale, est appelé à évoluer dès l'exercice prochain (rendu 2017 sur des données 2016).
- **Restauration collective :**  
Le restaurant administratif de l'immeuble de la rue des Bons-Enfants est aujourd'hui fortement mobilisé autour des enjeux concernant l'alimentation biologique d'une part, le tri des biodéchets d'autre part.
- **Biodiversité :**  
Des projets en faveur de la **biodiversité** émergent, autour des modes de gestion des espaces non bâtis des sites relevant de l'administration centrale.
- **Économie circulaire et réemploi**  
Cette thématique est explorée à partir de plusieurs projets démontrant une volonté d'insérer cette réflexion dans les pratiques d'ensemble de l'administration ; l'objectif est de s'appuyer sur des actions exemplaires adaptées aux spécificités des métiers de la Culture pour inciter à la transformation des pratiques de l'ensemble des acteurs.

L'élargissement du périmètre d'application du PmAE sur la période 2015-2020 est un enjeu majeur pour l'exemplarité du MCC. Cet élargissement est organisé selon le calendrier suivant :

- **Exercice 2015 / Rapport 2016 :**  
En application de la circulaire du Premier ministre n°5769/SG du 17 février 2015, le PmAE s'applique de manière obligatoire à l'administration centrale, aux services déconcentrés et aux services à compétence nationale ;
- **Exercice 2016 / Rapport 2017 :**  
Conformément à cette même circulaire, le PmAE est élargi de manière obligatoire aux établissements publics et opérateurs

comprenant plus de 250 agents, soit environ, pour le MCC, 20 établissements entrant dans le champ de cette application ;

- **Exercice 2017 et 2018 / Rapports 2018 et 2019 :**

Le MCC a fait le choix d'intégrer tous les établissements placés sous sa tutelle, y compris ceux situés en deçà du seuil de 250 agents, dans la mise en œuvre des objectifs et indicateurs PmAE ; les établissements publics et opérateurs sont donc invités à rejoindre le périmètre opérationnel au plus tôt, dès qu'ils sont en capacité de transmettre leurs indicateurs.

Alors même que l'application du PmAE créait dès cette année une obligation pour les entités administratives concernées, le taux de réponses révèle un engagement des services qui reste à généraliser. En cette année 2016 de lancement du processus, les transmissions de données ont ainsi été effectuées par trois services déconcentrés et trois services à compétence nationale.

Dans le même temps, il est important de souligner l'engagement de trois établissements publics, qui ont transmis leurs données dès cette année et ont donc devancé de manière volontaire leurs obligations.

Si ce double constat engage le ministère à accentuer sa mobilisation en faveur de la mise en œuvre du plan Administration exemplaire, il démontre également un intérêt transversal à tous les types de structure, au-delà des formes administratives ou des métiers, faisant ainsi la preuve que le succès du PmAE repose bien, au-delà des obligations réglementaires, sur l'engagement et le volontarisme des services.

**Renforcer  
l'exemplarité  
du MCC :  
pistes de travail**

Après l'exercice 2015-2016 marquant la mise en route du dispositif dans des délais contraints, l'exercice 2016-2017 a vocation à être d'une part un exercice de stabilisation de la démarche, d'autre part l'exercice d'intégration d'un nombre important d'établissements publics et d'opérateurs dans le périmètre PmAE. Dans la continuité des acquis, il s'agit donc aujourd'hui de renforcer l'engagement du ministère en travaillant à créer une dynamique vertueuse d'approfondissement et d'élargissement.

Le présent Rapport 2016 permet de dégager quatre pistes de travail :

- **La robustesse des données**

Les retours composant ce rapport 2016 montrent qu'un travail d'approfondissement méthodologique est encore nécessaire pour stabiliser les données transmises, qui doivent pouvoir être, *in fine*, comparables et idéalement agrégables. Ce travail doit être mené en cohérence avec les réflexions liées aux évolutions réglemen-

taires récentes aujourd'hui en cours au sein du Comité de pilotage Administration exemplaire, ainsi qu'avec les travaux d'identification d'indicateurs de référence menés dans le cadre de la Conférence environnementale 2016 (« Marque Cop21 »).

- **Des structures très diverses**

Dans le périmètre spécifique du ministère, une réflexion est nécessaire pour tenir compte de la diversité des types de structures et des capacités techniques de chacune à fournir les informations demandées, aussi bien sur le plan des outils à mobiliser que sur le plan de l'expertise nécessaire.

- **L'articulation du PmAE dans la SmTEDD**

Le MCC a choisi d'intégrer son PmAE dans sa démarche de Stratégie ministérielle de Transition écologique vers un Développement durable (SmTEDD), dont il compose pour l'essentiel le volet environnemental. Cette articulation permet de décliner la politique de développement durable menée au ministère d'une manière cohérente et doit permettre de faire émerger des logiques de mutualisation, de partages de projets, d'expériences et de pratiques. Cette articulation est une plus-value importante pour le ministère dont il faut valoriser tous les bénéfices.

- **Le rôle d'exemplarité de l'administration centrale**

L'Administration centrale du ministère a un rôle important à jouer en raison de son expérience acquise depuis 2009 et de l'expertise qu'elle porte : elle peut aujourd'hui tenir un rôle d'exemplarité vis-à-vis des autres services du périmètre MCC, pour lesquels la démarche, progressivement obligatoire pour tous, pose des questions en termes d'expérience et d'engagement des services, d'expertise mobilisable et de moyens techniques disponibles.



Ministère de la Culture et de la Communication  
Secrétariat général  
Mission Développement durable  
182, rue Saint-Honoré  
75033 Paris Cedex 01

